QUAND LE TELAGH SERA RACONTE
(De la création jusqu'a 1962)

BOUHAFS FEDDAL

Janvier 2008

Remerciements

Que tous ceux et celles qui naturellement, ont perçu mon objectif et ma démarche en m'ouvrant leur porte et leur mémoire soient ici remerciés, particulièrement les anciens, chez qui j'ai trouvé une justification supplémentaire à mon entreprise, laquelle sans eux et elles, n'aurait pu voir le jour.-

A la mémoire de Serradj Abdelkader dit Kouider (Kéké), né le 16 juin 1915 "Symbole de l'ancien Télagh", enraciné et immobilisé avec sa brouette, durant toute son existence dans son village natal; localité que nulle, influence ne pourra changer… .
Sans cette mémoire, il n'y avait point de lui.-

Télagh, le 02 janvier 2008

"Le patrimoine historique, fut-il une prison délabrée, devait être préservé et restauré car, quelque part, aujourd'hui encore, il y'a une part de nous-même..."

"TELAGH", c'est un carrefour, un modèle de cohabitation:
C'est une ville ouverte, un art de vivre, et de respirer, un milieu phénoménal, généreux, reste et restera le poumon de toute la région.
Il existe et existera encore dans cette belle région, beaucoup d'exemples d'hommes et de femmes qui ont fait, font et feront l'histoire.-

Notre objectif sera largement atteint si cette modeste œuvre, par tout ce qu'elle peut comporter d'évocations, de témoignages et d'observations contribue à renforcer la prise de conscience générale de tous... .-

"Quand vous achèverez la lecture de cet ouvrage, vous le renfermerez, vous le conserverez deux minutes entre les mains, et vous laisserez aller à une étrange rêverie, à travers l'affluence d'individus, d'endroits et de situations sans vraiment fixer une préférence".-

PREMIERE PARTIE
MYTHES FONDATEURS

***- AVANT-PROPOS**
***- LA COLONISATION DE LA ZONE**
***- LA NAISSANCE DU VILLAGE**

AVANT – PROPOS

Pourquoi une histoire particulière de la ville de Télagh et de sa région? Des récits bien que limités dans l'espace mais placés bout à bout peuvent être fructueux pour la recherche historique.
Doit-on les appeler histoires locales ou simples monographies?
En principe celles-ci ont pour objectif principal la graphie ou la description d'un objet unique, généralement une région géographique donnée.-
Cet ouvrage est nécessaire surtout pour la jeunesse actuelle et les générations futures de bien connaître leur région.
N'est-il pas temps alors que des Télaghiens prennent la plume pour écrire à leur manière, une monographie sur leur localité.
La documentation que nous avons réunie pour la présente étude devait servir, à l'origine, à l'élaboration d'une monographie de Télagh.
Cependant, au cours de nos investigations, nous avons été amené à déborder le cadre de notre ville pour l'étendre à toute la région et occasionnellement à une bonne partie de notre wilaya, et des wilayas limitrophes, ce qui est tout à fait normal car l'on ne peut séparer l'histoire d'une ville de celle des populations qui l'entourent.
Vu l'intérêt grandissant dont jouit actuellement la connaissance historique, nous avons estimé de notre devoir de livrer des résultats de notre modeste travail.
Dans cet humble travail, nous espérons satisfaire un large éventail de lecteurs, et surtout l'étudiant qui y trouvera un potentiel important de termes, de métaphores et autres.
- Y consultera les us et coutumes à travers ses valeurs spirituelles.
- Y puisera les pensées et les transformations de la société à une époque donnée, et analysera les styles de consommations, de commerce de la société, de même que pour l'agronomie, la géographie etc... .-
Certes, nous sommes conscients des insuffisances et des lacunes qui ne manqueront pas de relever les lecteurs avertis, mais pouvait-il en être autrement lorsque l'on songe à la rareté des archives locales?
Quoi qu'il soit, en publiant cette étude, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet, tant s'en faut, mais nous espérons que les éléments qu'elle contient vont ouvrir aux autres qui voudront l'approfondir.-

COLONISATION DE LA ZONE

En 1858, le 2éme régiment de spahis (ou cavalerie indigène) stationné à Boukhanéfis, a reçu par autorisation du ministre de la guerre français de l'époque: le maréchal Vaillant, une étendue de 1456 hectares de terres dénommées: "Terres de l'Oued de Télagh": Nom d'origine berbère, et non d'origine turc, (Contrairement aux écrits de l'ancien maire français Cambon Etienne) "Voir les recherches effectuées sur la toponymie de Télagh".-

La zone était inhabitée avant l'implantation du poste militaire français, et que le Télagh ne sera connu des tribus de la région qu'à partir de l'installation des colons sur l'oued dont il prendra le nom. Cette grande étendue de terre change de nom comme le cours d'eau qui la sillonne, le Télagh, nommé plus bas Téghalimet, coule d'abord vers le nord et qui devient la Ténira à l'endroit où elle prend sa direction vers l'est.

Cette surface plate le long de la route de Dhaya sur un parcours de vingt huit kilomètres environ, s'étend en largeur sans inégalités de terrain à une assez grande distance vers l'est.

La région su Télagh appartient au Tell, – nom donné à cette bande inclinée vers la Méditerranée. C’est la plus favorisée de la province d’Oran, où les chaleurs sont excessives et supérieures à celles de toute l’ancienne Berbérie. Cependant la température y est supportable, alors que sur les Hauts Plateaux des pâturages et des lacs salés, puis au-delà, dans le Sahara, où l’air se charge d’une aveuglante poussière, le règne végétal et le règne animal sont dévorés par les ardeurs du soleil africain.

Si le climat est plus chaud, il en est plus sain. Cette salubrité tient à la fréquence des brises du nord-ouest. Peut-être aussi cette portion du Tell oranais est-elle moins montueuse que le Tell des territoires d’Alger et de Constantine. Mieux arrosées, ses plaines sont plus propres à la végétation, leur sol est de premier choix. Aussi se prêtent-elles à toutes les cultures, Sous le couvert d'immenses forêts, une végétation variée, puissante, luxuriante, s’offrait aux regards! Quel bon air on respirait, auquel tant de plantes odoriférantes mêlaient leurs parfums! Partout, en fourrés, des jujubiers, des caroubiers, des arbousiers, des lentisques, des palmiers nains, – en bouquets, des thyms, des myrtes, des lavandes, – en massifs, toute la série des chênes d’une si grande valeur forestière, chênes-lièges, chênes zéens, chênes à glands doux, chênes verts, puis des thuyas, des cèdres, des ormes, des frênes, des oliviers sauvages, des pistachiers, des genévriers, des citronniers, des eucalyptus, si prospères, des milliers de ces pins d’Alep, sans parler de tant d’autres essences résineuses!

La zone était infestée de bêtes sauvages. Les grands fauves tenaient une place respectable dans ce concert d'animaux, et parmi eux les lions, panthères, hyènes, singes avec ou sans queue, mouflons, autruches.

Léon Adoue, enrichi par la colonisation argue des les premières pages en invoquant la nécessite de "mesures pour protéger le territoire ainsi devenu dangereux pour les premiers colons " .Puis sans se démentir à la page suivante, il reprend l'histoire merveilleuse d'un des derniers Nemrod indigènes: "Demouche" avait tué dans sa vie 84 lions et une trentaines de panthères; le Dey pour dernière récompense, l'avait nommé Caïd de sa tribu", cela s'est passé donc avant l'arrivée des militaires français.-

D'une manière générale on peut dire que, en dehors de quelques spécimens originaux , la flore et la faune de la contrée ont beaucoup d'analogie avec celles de la zone méditerranéenne, et que les animaux comme les plantes nuisibles ont diminué considérablement devant les efforts soutenus de la culture. Depuis longtemps déjà il ne nous est plus donné de voir les grands mammifères sauvages que l'on rencontrait ;" ils ont abandonné le pays sur lequel s'est vivement Implantée la colonisation".

Ces histoires de lions me rappellent une aventure arrivée à un de mes camarades près du fort de Daya; bien qu'invraisemblable, elle est cependant de la plus

J'arrivais aux puits du Ksar, où un groupe de femmes puisaient de l'eau. En approchant, nous entendons de grands cris, et prenons le galop : *El Sbàh!* (le Lion!) criaient les femmes en nous indiquant une

crête d'un ravin, et voyons, en effet, bondissant vers le fond du ravin, un animal fauve, de la grosseur d'un lion, dont la crinière battait les épaules. Nous descen-

Bientôt, le fauve remonte par la pente opposée; nous le voyons paraître et disparaître dans les éclaircies des broussailles. Les lévriers l'ont rejoint, et commencent à lui happer les jarrets. Tout en galoppant nous nous

exacte vérité. Il s'agit d'une lionne qui abandonne son lionceau, et le laisse enlever sous ses yeux, sans le défendre. J'étais, à cette époque, lieutenant dans un bataillon en garnison dans le fort de Daya. Deux de

tant d'ardeur, sur la piste d'un lion qui n'était pas à plus de 150 mètres devant eux? C'est cependant un lion,

perdons en conjectures. Puis, aux aboiements des chiens, nous comprenons que l'animal est arrêté et que les lévriers l'environnent. Nous arrivons enfin, c'est un magnifique aroui (mouflon); il s'est adossé à

nous terminions la journée en fumant le chibouk et savourant une tasse d'excellent café.

Demmouche avait tué dans sa vie 84 lions et une trentaine de panthères; le Bey, pour dernière récom-

— Chasses aux lions. — Primes pour les dépouilles de lions et de panthères. —

Extrait de l'Akhbar d''Alger 1861

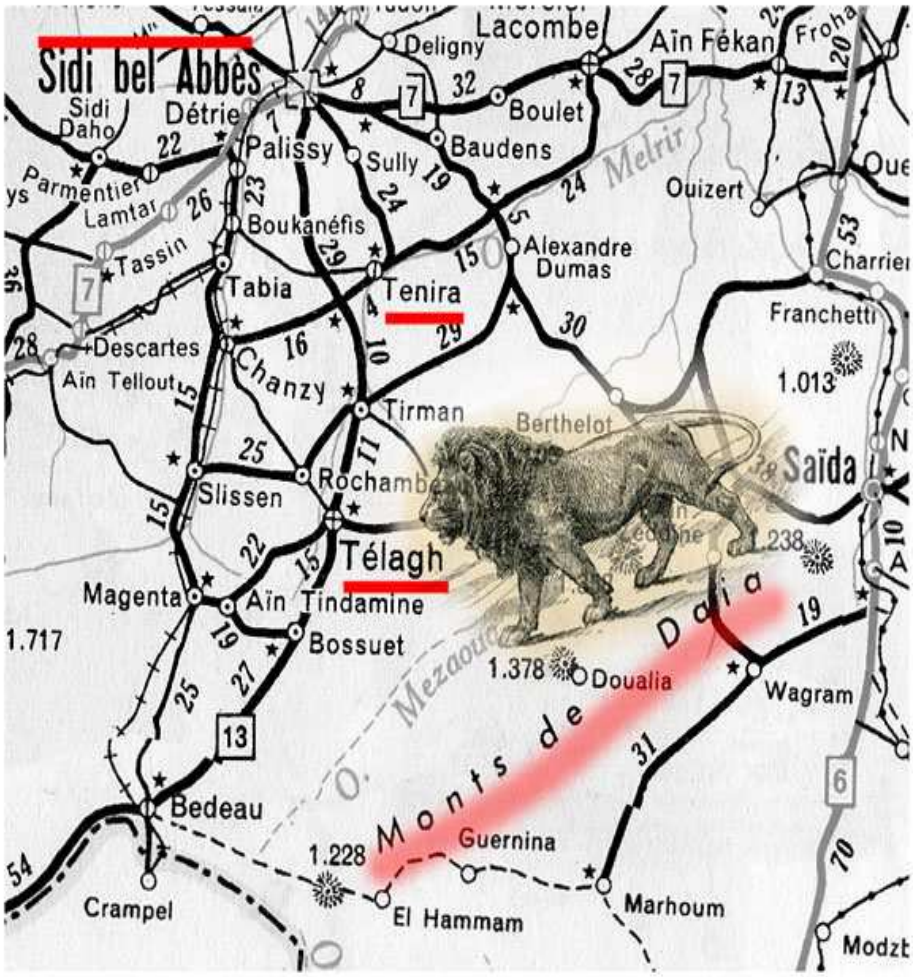

Dessin de Delacroix

— Sous ce titre : *Lutte avec une bête féroce*, l'*Akhbar* d'Alger rapporte le fait suivant :

« Le 1er juillet dernier, deux compagnies du 2e bataillon du 2e régiment étranger reçurent l'ordre de quitter Sidi-Bel-Abbès pour aller tenir garnison à Daya. Il y a deux gîtes d'étapes entre ces localités : la Tenira et l'oued Telaghr.

» Dans la matinée du 2 juillet, le détachement quitta la Tenira vers quatre heures et arriva vers sept heures à un cours d'eau appelé Trallmet. Là, le capitaine Abrial, qui commandait le détachement, fit l'appel des hommes qui le composaient et constata l'absence du fusilier Redon. Cependant il était certain que ce militaire marchait aux premières heures avec sa compagnie, et l'arrière-garde ne l'avait pas vu en dehors de la colonne. Aussitôt deux caporaux furent envoyés en arrière à la recherche du manquant; mais ce fut peine perdue, quoiqu'ils eussent rétrogradé jusqu'à près de deux lieues. Comme Redon était un bon soldat, le capitaine pensa que s'étant un peu écarté de la route il s'était probablement égaré, et que, dans ce cas, il retournerait à Sidi-bel-Abbès. A son arrivée à Daya, il rendit compte à ses supérieurs de la disparition de ce fusilier.

» Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis sans qu'on eût entendu parler de Redon, lorsque, le 13 juillet, douze hommes arrivèrent de Sidi-Bel-Abbès à Daya, sous la conduite d'un caporal. Celui-ci se rendit aussitôt près du capitaine Abrial, et lui raconta que la veille, étant parti à quatre heures du matin pour gagner le Telaghr, il s'était, à moitié chemin de la Tenira au Trallmet, écarté de la route pour s'élancer à la poursuite d'une troupe de lapins qu'il avait vus.

» A environ 400 mètres à gauche de la route, il vit un lambeau de chemise ensanglantée et passa outre. Il avait à peine fait quelques pas qu'il trouva une ceinture de flanelle toute pleine de sang. Ce dernier objet laissait voir un numéro matricule que le caporal enleva avec soin pour constater sa découverte. Ce numéro était celui du fusilier Redon. Un peu plus loin il ramassait une cravate militaire, et, contre une broussaille, il trouvait le fusil de munition de ce soldat. L'examen de cette pièce démontra qu'on avait dû tirer au moins dix coups, et révéla par les taches de sang qui en couvraient le canon qu'il avait été serré par une main ensanglantée qui voulait se défendre en frappant avec la crosse.

» Le lendemain, M. le capitaine Abrial et M. le lieutenant Ménard de Chauglonne, chef du bureau arabe, se rendirent au lieu indiqué, accompagnés d'une vingtaine d'Arabes, et y trouvèrent une chemise en lambeaux, un fragment de cravate, la veste de Redon entière, une ceinture de flanelle, une mâchoire inférieure brisée en trois morceaux, qui, rapprochés, se joignaient parfaitement; elle était entièrement dénudée. On trouva encore cinq fragmens de crâne humain et une guêtre en toile.

» L'endroit où furent recueillis ces objets est à environ 6 kilomètres au sud de la Tenira et à 400 mètres en dehors de la route. Tout près du lieu où avait été trouvé le fusil de Redon, il y avait une mare de sang qui a pénétré le sol à 7 ou 8 centimètres de profondeur. Le terrain labouré et gratté indique que là il y a eu lutte suprême et qu'un cadavre sanglant a dû y séjourner.

» Toutes les circonstances qui ont été remarquées établissent la conviction que la mort de Redon n'est point le résultat d'un assassinat ou d'un suicide. Il s'était éloigné pour tuer quelques lapins lorsqu'il aura été attaqué par une bête féroce; l'inspection de son fusil témoigne d'une lutte désespérée : l'extrémité supérieure de la baguette et du canon est tachée de sang. Ce sang roulant de haut en bas sur le canon, l'homme devait se servir de la crosse de son fusil comme d'un assommoir. Près de la crosse, on distingue encore des gouttes de sang et une ligne courbe de sang arrêtée par la main. Ce sang devait provenir de la figure de l'homme et tomber de là sur le fusil. L'affût porte des traces de griffes et le canon des éraflures.

» Le chef de service à l'ambulance de Daya a fait un examen minutieux de toutes les pièces recueillies, et il a cru pouvoir conclure que Redon, ayant été attaqué par une bête féroce et blessé à la figure, s'est servi de la crosse de son fusil pour se défendre; puis, ayant abandonné son arme pour fuir plus vite, il a reçu par derrière, sur l'épaule droite, un coup de griffe qui l'a renversé. La bête lui aura saisi la nuque dans la gueule, et il sera tombé sur le dos pour ne plus faire de mouvement : les parties antérieures de ses vêtemens ne présentaient pas de trace de sang. Probablement la bête féroce qui l'a terrassé lui aura broyé la tête, puis aura abandonné le cadavre, que les hyènes et les chacals se sont ensuite disputé.

» A l'endroit où ont été trouvés les restes de Redon, un petit ravin court parallèlement à la route. Ce ravin est bordé de lentisques très épais et formant haie. Redon y sera descendu pour chercher de l'eau et se sera trouvé en face d'un lion sur lequel il aura eu l'imprudence de tirer. Il se sera ensuite défendu avec la crosse de son fusil, puis, se voyant perdu, il a cherché à fuir à travers les lentisques. Comme son arme le gênait pour passer, il l'a abandonnée. En sortant des lentisques, il a dû se trouver en face du lion qui, d'un bond, avait franchi la haie. La mare de sang dont nous avons parlé plus haut démontre que la dernière lutte a eu lieu là où elle a été formée.

» A l'époque où est arrivé cet affreux accident, un lion a été vu dans ces parages par un Espagnol et un militaire qui suivaient la route de Sidi-Bel-Abbès à Daya. »

Mais ici on ne trouve plus guère que des sangliers, surtout dans les parties boisées, le chacal et l'hyène au train de derrière surbaissé.
Citons encore, parmi les animaux que l'on rencontre sur ce territoire, en dehors de ceux qui sont élevés par la culture et dont nous nous occuperons plus loin : la gazelle, le renard, la gerboise, le rat, le hérisson, le lièvre, etc.

Les oiseaux sont très nombreux et d'espèces variées, trouvant leur place dans nos jardins, nos champs, nos bois. Plusieurs sont comestibles, comme la perdrix rouge, la caille, la tourterelle, le pigeon ramier, la grive, le vanneau, le pluvier, et, dans certaines parties, la bécasse, la bécassine, la poule d'eau ; mais il faut déjà aller loin pour trouver du gibier, et si l'on ne sévit contre les abus des braconniers, on verra bientôt diminuer cette importante ressource, si utile à l'alimentation publique. Nous ne pouvons omettre de signaler parmi les nombreux oiseaux que nous apercevons tous les jours, dont quelques-uns nous servent d'auxiliaires dans nos luttes contre les insectes nuisibles, ou nous récréent par leurs chants variés, tandis que d'autres cherchent à tromper la surveillance que nous exerçons sur nos récoltes et nos basses-cours, ou débarrassent le sol des corps morts déposés par imprudence à sa surface : le chardonneret, le serin des champs, le verdier, le rossignol, l'hirondelle, le pinson, la linotte, la bergeronnette, quelques becs fins, le moineau l'alouette commune, le gros bec, la calandre, le merle, le ganga, l'étourneau qui, à certaines époques, s'abat sur nos oliviers, le coucou, le geai, le corbeau, la chouette, le hibou, l'émouchet, le milan, le vautour, l'aigle, et la cigogne dont quelques couples viennent pendant l'hiver faire leurs nids sur nos toits.

Parmi les reptiles, mentionnons de nombreuses couleuvres dont on n'a rien à craindre et quelques aspics et vipères, des lézards petits et grands, notamment le lézard vert, la tarente, le caméléon, les variétés de tortues d'eau et de terre, les crapauds et les grenouilles ; et parmi les insectes : plusieurs espèces d'arachnides, la tarentule, les scorpions, si nombreux dans le passé ; la sauterelle ordinaire, le criquet voyageur qui dévaste la contrée au moment de certaines invasions, quelques insectes parasites, le moustique, l'abeille, le kermès, et enfin de nombreuses variétés d'insectes et quelques papillons qui, pour la plupart, se retrouvent dans l'Europe méridionale. Ajoutons que les sangsues peuplent les marécages, et quelques sources.-

---------- ooooo ----------

Le génie militaire construisait immédiatement tous les bâtiments nécessaires destinés à recevoir ce régiment de spahis, et assurer l'administration de leurs terres et la surveillance de la région. Bientôt s'élevèrent des logements et bureaux pour les officiers gradés, des baraques pour les sous officiers, des demeures pour quelques cantonniers, des écuries pour les chevaux. Les spahis indigènes qui vivent dans leurs tentes avec leurs familles au alentours du caravansérail, font mal cultiver la terre par des Khammès ou fermiers arabes. Ayant été éprouvés par deux années de sécheresse, ils se sont plaint de ce séjour qu'ils rendraient avantageux pour eux au moyen d'une entente et d'une organisation agricole d'autant plus faciles à établir que ces fractions de troupes sont sédentaires, et que hommes et chevaux n'ont pas l'emploi de leur temps, à moins de guerre, non plus que les officiers et les sous officiers qui les commandent.
Avec des masses de fumier, et un cous d'eau susceptible d'être augmenté par le nettoyage de son lit et des sources qui le font naître à mi-cote de deux montagnes dépendant de la ligne séparative des vallées de la Mékerra et du Télagh; avec de vastes écuries, des hangars, des bras et des bêtes

disponibles et qui ne leur coûtent rien; ces détachements ont établi de luzernières et des prairies semées en brome vivace de Selle rades qui donnent plusieurs coupes, au moyen desquelles ils assureraient une nourriture fraîche aux chevaux en été et des réserves pour l'hiver.
De même, le beau jardin du à la libéralité du commandant de cet escadron, possesseur d'une grande fortune qu'il employait généreusement, mériterait d'être étendu aux frais de la masse commune, comme les plantations d'excellents arbres fruitiers qui y existent et les quelques hectares de vignes dus à l'initiative du même officier.
Un maître jardinier et une corvée journalière suffixerait pour cet entretien; et tout la troupe se trouverait fournit de légumes, de fruits et de raisins, ce qui ne serait pas une petite ressource à cette distance de la ville.
Au moyen de l'eucalyptus, on créerait promptement de vastes ombrages, et on égaierait le coup-d'œil en plantant les bords du cours d'eau, les abords du caravansérail et les cotés de la route.
Moyennement quelques charrues Dombasle et une charrette, les spahis français démontreraient encore aux spahis arabes que l'on assure les récoltes par de bons labours et par des fumures, et que c'est l'unique moyen d'obtenir des rendements doubles et triples des leurs.
En généralisant l'application de cette idée, chaque escadron ainsi cantonné servirait d'école agricole pour les indigènes qui passent par leurs cadres; et l'on formerait, comme dans les pénitenciers arabes, de très belles propriétés de rapport et d'agrément, que des particuliers réduits à leurs propres ressources ne pourraient créer qu'a force d'argent, et dont toute la dépense se réduirait pour chaque homme à une légère cotisation.
Une école tenue par un sous-officier capable rendrait également de très grands services dans chaque escadron en donnant une instruction primaire aux soldats français, aux spahis indigènes et à leurs enfants.

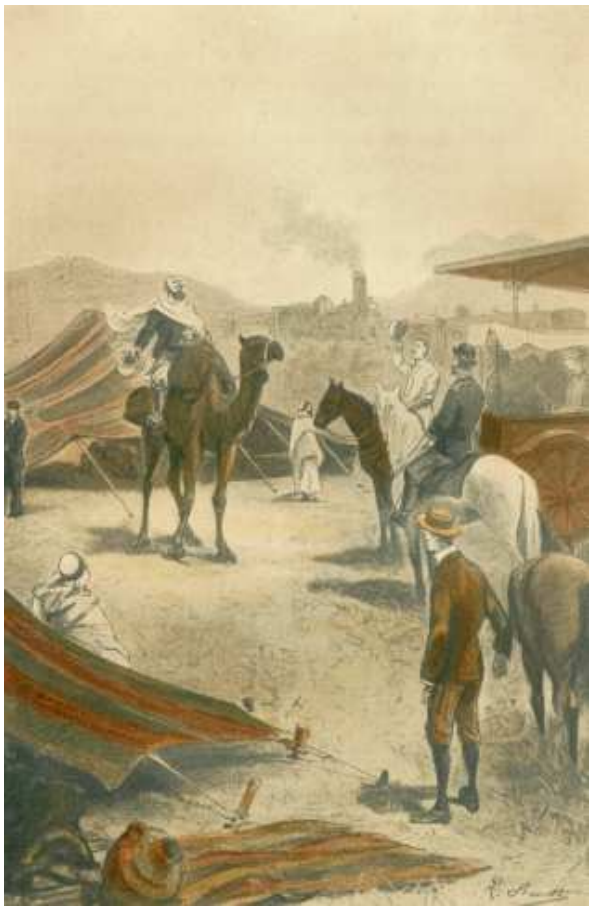

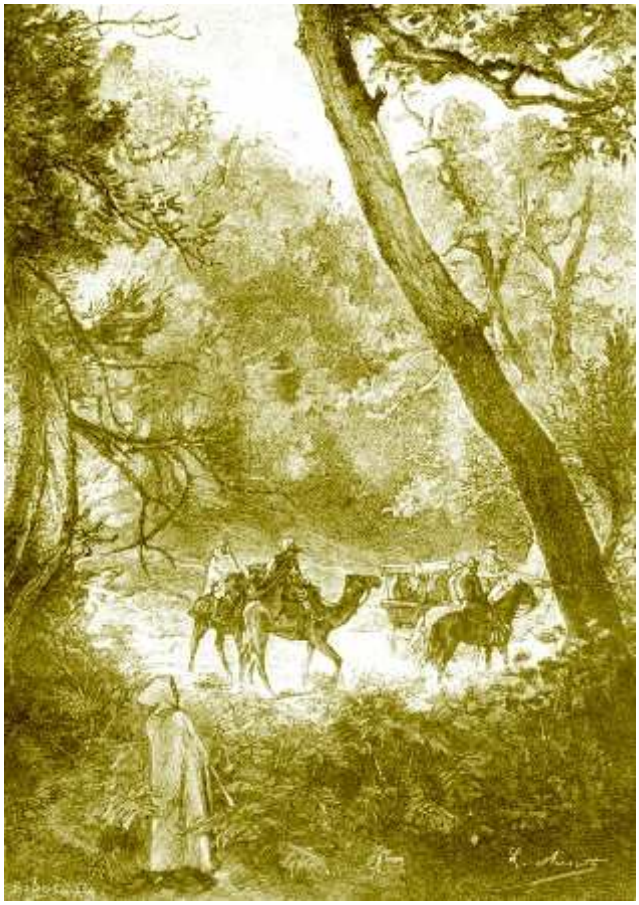

Le Télagh: Fontane aux belles eaux dans la foret de sapins ; c'est un bivouac (Campement, relais) appelé par les soldats le Cimetière (il y existe en effet les ruines d'un cimetière arabe). Le poste militaire du Télagh avait pour mission de garder la route conduisant à Bossuet, ou se trouvait le bureau arabe.
" En regardant bien la carte de la région, on s'aperçoit alors que Dhaya était le point de passage obligé et traditionnel des nomades vers les hautes plaines steppiques et le Sahara".
En 1844, Dhaya avait été fondé pour relier les deux postes trop éloignés de Frenda et de Sebdou, à la limite des Koeff, sur un plateau à l'altitude de mille mètres environ. A l'origine elle fut, comme Sidi Bel Abbés, un poste exclusivement militaire, autour duquel sont venus se grouper quelques marchands et cantiniers, mais qui n'a pas pris un grand développement.

"Les smalas, composées d'indigènes pris dans les tribus circonvoisines, étaient destinées à fournir les agents nécessaires à la police et à l'administration du pays ; sur six escadrons, un été placé à Bel-Abbès avec détachement à Dhaya, les autres à Mostaganem , Mascara, Tiaret et deux à Tlemcen".-

En 1865 il devient urgent de réparer les parties du chemin de Bel-Abbès à Dhaya laissées sans entretien depuis le commencement de l'insurrection, par suite du défaut de la main d"oeuvre militaire, et une somme de vingt-cinq mile francs serait affectée à ces travaux si, d'après un avis du commandant supérieur du Génie en Algérie, un nouveau tracé n'était à l'étude, ce qui implique l'obligation de réduire ce crédit à cinq mille francs seulement. Le Génie continue à faire ses remises aux Ponts et Chaussées auxquels sont confiés cette année la route de Dhaya et le village de la Ténira.
1865 la construction de la ligne télégraphique de Bel- Abbés à Dhaya, avec l'installation des bureaux dans les bâtiments militaires de ce dernier poste.
1868, la mise à exécution de l'arrêté du Gouverneur général du 20 mai, sur l'organisation municipale en territoire militaire donne lieu aux arrêtés organisant à la date du 6 novembre : la commune mixte de Dhaya, avec le poste de ce nom: le Télagh, El-Haçaïha et la tribu des Ouled-Balagh.
Depuis le 1er janvier de cette année, des services réguliers des dépêches de voitures ont été chargés du transport de Bel-Abbès à Dhaya et à Sidi Ali Ben-Youb.
Le 6 novembre 1868, parurent deux arrêtés du Gouverneur général, dont l'un nommait les membres du Conseil de la commune subdivisionnaire de Bel-Abbès, en conformité de l'arrêté du 20 mai de la même année, et l'autre créait la commune mixte de Mekerra, avec Bel-Abbès comme chef-lieu et les trois sections de Ténira, de Ben-Youb et de Bou-Kanéfîs, et celle de Dhaya comprenant le poste de ce nom, le hameau du Télagh, le centre projeté d'El-Haçaïba, leurs dépendances, et la tribu des Ouled-Balagh, soit un ensemble de 190193 hectares et 1624 individus.
Mais le 31 août 1870, un arrêté du Gouverneur général, visant la décision impériale du 21 février de la même année, portant création du cercle d'El-Haçaïba, transportait au centre de Magenta le chef-lieu de cette commune mixte, qui prenait le nom de ce village et dont Dhaya devenait une section.
Par arrêté présidentiel du 23 janvier 1872, la subdivision de Bel- Abbés est supprimée et devient un district rattaché à la subdivision d'Oran ; le district de Dhaya est rattaché à la subdivision de Tlemcen.
Cette détermination fâcheuse, a plusieurs points de vue, est l'objet de protestations, le 29 février, de la part da Conseil municipal de Sidi Bel Abbés qui fait ressortir: qu'aucune route n'existe entre Magenta, Dhaya et Tlemcen, et que cette dernière ville n'a aucun avantage dans cette

transformation, la surveillance, la correspondance et les approvisionnements ne pouvant se faire que par Bel-Abbès, dont les négociants ont engagé dans ces centres des intérêts considérables. Aussi demande-t-il le retour à l'ordre de choses du passé.
Le 30 décembre 1875, la commune mixte de Dhaya était reconstituée avec ce centre comme chef-lieu, et elle comprenait les trois douars communes de l'Oued Sefioun, de l'Oued-Taourira et de Oum-el-Doud, les trois tribus des Ouled-Amaran, des Ouled- Attia, et des Ouled-Balagh, ainsi que les centres de population de Dhaya et de Magenta.
Cette commune mixte est administrée par le Commandant supérieur du cercle, assisté d'un premier adjoint et d'une commission municipale composée de deux adjoints français, d'un notable français, et de six adjoints indigènes.
L'année 1875 est, peut-être, celle où la colonisation a pris les plus grands développements pendant ces derniers temps: la création d'un village de vingt-cinq feux à Dhaya, et l'établissement d'un pénitencier militaire à la smala du Télagh.
L'arrêté du 30 décembre 1878, reconstitue la commune mixte de Dhaya, avec ce centre comme chef-lieu.
A la même année, l'ouverture du service de voiture chargé du transport des dépêches entre le Télagh et Magenta avec prolongement sur Dhaya.
De 1858 à 1879, seuls quelques commerçants et débitants de boissons étaient venus s'installer autour des bâtiments occupés par le régiment.-
C'est vers le début de 1880 que les premiers colons commencèrent à arriver au Télagh. Les terrains autour du cantonnement n'étaient pas défrichés, seules quelques clairières étaient ensemencées et de petits jardins mis en état et entretenus par les militaires.
Gregut est le premier colon qui en janvier 1880 fut en possession de sa concession, il resta seul jusqu'a vers la fin de l'année ou d'autres arrivèrent.
"L'arrêté gouvernemental du 18 avril 1841 consacre le système des concessions à titre gratuit, à la condition d'exploiter sa terre et de l'habiter soi-même ou d'y fixer une famille à sa place. Des clauses particulières sont en outre insérées dans les titres, suivant le lieu où se trouve la concession, et cela avec d'autant plus de raison que, dans le choix des emplacements qu'il convient de peupler, l'État n'a pas seulement à tenir compte des avantages agronomiques ou hygiéniques, mais surtout à se préoccuper des exigences stratégiques et politiques que comporte l'état général du pays".-
En 1879, on y comptait 76 Européens, 72 animaux divers. 22 instruments agricoles, 21 maisons, 2 puits, 10 hectares défrichés,. 120 hectares cultivés en céréales. Tous ces chiffres se sont déjà augmentés d'une façon sensible
Le programme de 1880 connu, porte la création du village du Télagh, justifiée par l'exploitation de l'alfa en cet endroit, avec 30 lots de culture de 25 à 40 hectares, 10 lots industriels, et quelques lots de fermes isolées, formant en tout un territoire de 3509 hectares.
Le village installé sur l'ancienne Smala, dont les terres .sont d'excellente qualité et pourvues de bonne eau, se trouve dans une situation de sécurité complète que lui assurent le bordj et une brigade de gendarmerie.
Celui de 1881 prévoit le centre de Téghalimet, et celui de Slissen, à 19 kilomètres de Sidi Ali Ben-Youb, au confluent de l'Oued Slissen et de la Mekerra.
Le chemin de grande communication de Bel-Abbès à Dhaya a été empierré sur 19,000 mètres; Cette route, qui passe par le premier et le second puits, la Ténira, Téghalimet et le Télagh, compte un roulage important occupé au transport de l'alfa et des récoltes des colons, malheureusement son achèvement se fait trop lentement faute de ressources. Le prix du mètre courant d'entretien de la partie empierrée, dont l'état de viabilité est satisfaisant, a été de 0,91 centimes.
Quelques améliorations réalisées par le service des Postes et Télégraphes porte la création d'un entrepôt à l'Oued Télagh
.

CARTE HISTORIQUE.TOPOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE BEL-ABBES ET LES ENVIRONS
Dressée par J.F.BEUZELIN: Géomètre.1881.- LE TLELAT -

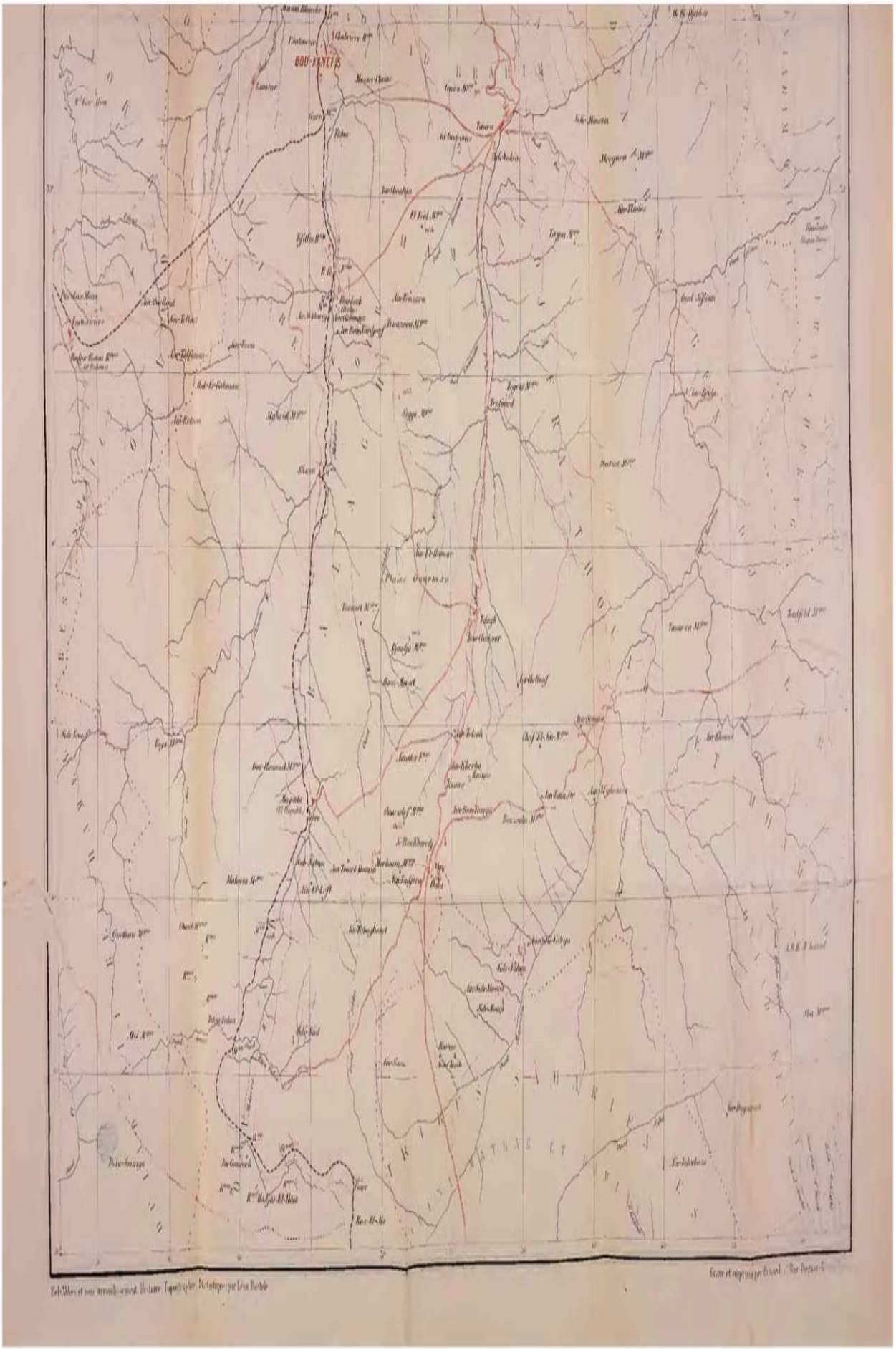

En 1881, les spahis se portèrent en avant abandonnant aux colons les quelques installations qu'ils avaient crées, seul un sous officiers et quelques militaires chargés de faire la police stationnèrent.-
En 1882, la commune mixte fut crée, Joachim Ximeres et deux adjoints en prirent l'administration et s'installèrent dans les bâtiments (Bordj) laissés vacants par les militaires

LA COMMUNE MIXTE

Bordj du Télagh : C'est un grand carré bastionné de longs murs jaunâtres, enfermant dans leur enceinte les bâtiments de l'ancienne smala des spahis, concédée par le gouvernement pour servir de centre à l'exploitation forestière.
La vaste porte, dont les battants de bois peints en vert s'ouvraient au grand large. La cour intérieure, de cent pas sur cinquante, propre et bien battue, ressemblait à celle d'un quartier de cavalerie.
Une construction séparée qui fermait l'une des extrémités de la cour, et sur laquelle se lisaient ces mots: Pavillon des officiers.-
Dans la petite clairière du bordj les teintes pâles du soir se fonçaient rapidement et, par une illusion d'optique fréquente, les arbres et les massifs de verdure qui fermaient l'horizon semblaient se rapprocher, comme la forêt marchante de Shakespeare.
Toutefois, nul mystère lugubre ou menaçant ne se cachait derrière ce rideau sombre. Des profondeurs du bois un murmure vague de cris d'enfants, de chants de femmes accompagnés par la guzla rustique.
Le bordj contenait des écoles pour les enfants, une chapelle desservie chaque semaine par un prêtre et souvent visitée par le père Chrysostome: C'était un grand et solide vieillard, Causant familièrement en arabe avec le petit nombre d'ouvriers et de serviteurs indigènes qui passaient la nuit dans l'enceinte du bordj.
Le Télagh avait bien changé depuis que la société des forets algériennes avait pris possession.
Ce n'était point, toutefois, que le lieu fût devenu moins solitaire et moins sauvage, ni qu'on y fût moins privé du confortable de la vie civilisée.
Un seul chiffre avait augmenté dans les bilans de l'exploitation du Télagh: celui des bénéfices.
L'affaire était connue à Paris, comme un placement de choix. Les actions suivaient une hausse constante.

Un embryon d'hôpital, une pharmacie. Des chemins praticables commençaient à sillonner la forêt; des villages de bûcherons s'étaient organisés; une scierie à vapeur venait d'être installée. Tour à tour ingénieur, médecin, garde général, inspecteur primaire.-

Le 20 juillet 1889 par décret présidentiel, il a été crée une justice de paix au Télagh, ressorsant au tribunal de première instance de Sidi Bel Abbés. La circonscription de cette justice de paix se composera de la commune mixte de Télagh, comprenant les centres de population de Télagh, Dhaya, Magenta, Slissen, Bedeau, les tribus des M'hamid, ouled Sefioun, des Ouled Balagh et de Taourira. La compétence étendue, telle qu'elle déterminée par le décret du 15 août 1854, est attribuée au juge de paix du Télagh. La localité dite Bedeau Gare distraite du canton de Sebdou rattachée au canton du Télagh. La tribu des Ben Mathar, ainsi que le douar d'Oum El Doud ressorssent à la justice de paix militaire du Kreider.
C'est en mai 1904 que le centre du Télagh fut détaché de la commune mixte et érigé en commune de plein exercice avec une superficie de 13.981 hectares (décret du 06 octobre 1903). Son premier maire fut Norbert.
Depuis le Télagh a prit une importance toujours grandissante, grâce à une impulsion donnée par son maire Cambon Etienne, élu en 1919.
La superficie de la commune est passée de 13.981 hectares à sa formation à 17.056 hectares.-

Le nouveau département d'Oran fut crée par décret du 20 mai 1957 et comprenait cinq arrondissements : Oran, Aïn Témouchent, Perrégaux, Sidi-Bel-Abbès et le Télagh; ce dernier comprenant 16 localités:
Ain Tindamine, Bedeau, Oued Taourira, Bossuet, Rochambeau, Crampel, Sidi Chaib, El Gor, Slissen, Le Télagh, Tefessour, Magenta, Tirman, Marhoum, Zegla, Oued Taoui.
L'article 3 du décret du 7 mars 1958, créant le département de Saîda, a distrait pendant un certain temps tout l'arrondissement du Télagh du département d'Oran pour le rattacher à celui de Saïda, mais le décret du 7 novembre 1959 a rendu cet arrondissement au département d'Oran.

Durant la guerre d'Algérie, le 18 novembre 1960 le maire européen du Télagh est arrêté et accusé d'apporter de l'aide matérielle au FLN. Le baron Quievreux de Quiverain, qui est l'un des derniers maires français en Algérie, est assassiné par l'OAS à la gare d'Oran au cour d'un transfert le 25 février 1962. Son premier adjoint, le conseiller général Sebaa Abdelkader, prend sa succession le 19 novembre 1960 et devient ainsi le premier maire d'origine arabe.
Enfin le 15 mai 1962, à la sortie de Sidi-Bel-Abbès, le sous préfet du Télagh "Bouakhez" et trois autres personnes sont assassinés par cette même organisation.

LA NAISSANCE DU VILLAGE

L'emplacement que devait occuper le village (un glacis selon l'appellation officielle et courante) et les environs immédiats formaient une zone marécageuse le long de l'oued de Télagh.
En observant la carte de la région, on s'aperçoit que l'oued qui lui a donné son nom s'écoule dans l'axe Sud Nord.
Cours d'eau principal, part d'une ramification de la zone montagneuse de Dhaya, arrose la contrée jusqu'au Ténira, puis de l'ouest à l'est, et va se perdre dans l'Oued El Hammam sous le nouveau nom de l'Oued Melhreir.

Garnier, F. A. Algérie. 1862 World Atlas

1-) TOPONYMIE : Telagh, Telagr ou Telar

Le toponymiste travaille généralement sur des vocables qui sont, à leur façon, des vestiges archéologiques et qui ont subi au cours des siècles des transformations phonétiques souvent considérables, lesquelles ont pour effet d'épaissir le mystère des origines. Tel est le cas pour de nombreux toponymes algériens.
Le pays est, en effet, situé sur la route des invasions et des migrations humaines et a subi des occupations successives de longue durée qui ont marqué, chacune, de leur empreinte le paysage géographique.
La conséquence est que des superpositions et des interférences linguistiques sont venues brouiller les pistes et rendre plus ardues les recherches et grossir les chances d'erreur ; ce qui incite à plus de rigueur dans la méthode.
Nous sommes persuadé que l'Algérie, tout comme la Tunisie et le Maroc recèle des documents linguistiques archaïques attestant un peuplement européen très ancien du pays, et dont la mise au jour par la toponymie est appelée à jeter les plus vives clartés sur le passé humain de l'Afrique du Nord et les origines des populations dites berbères.

Dans Les Langues du Monde (Paris1924), Marcel COHEN divise la famille des langues chamito-sémitique., en quatre groupes : sémitique (arabe, hébreu, etc...), égyptien, libyco berbère et couchitique.
Le terme libyco berbère employé par l'auteur nous paraît plus exact et plus précis que celui de berbère (qui prévaut aujourd'hui par commodité de terminologie) parce qu'**il** implique l'idée d'un substratum linguistique antérieur au berbère et que celui-ci s'est incorporé. Pourquoi et comment, c'est ce que l'on ignore encore. En tout cas les études lexicologiques et comparatives du berbère, bien qu'à leur début, laissent supposer qu'un certain nombre de vocables en usage dans les dialectes berbères actuels sont issus du fonds indo-européen.

Du point de vue ethnique, Ely Leblanc dans "Histoire et Historiens d'Algérie", pages 86-87, dit que "Les Berbères sont le résultat fixé depuis longtemps et saisissable dans quelques groupes bien racés, de croisements venus d'Europe et d'Asie à des époques très différentes, le fond primitif pouvant être attribué à des migrations préhistoriques successives de dolichocéphales et de brachycéphales ".
------- La nomenclature toponymique issue du berbère est d'une grande variété de termes, lesquels se rapportent au relief, à l'eau, aux végétaux, aux animaux, aux couleurs et manières d'être, aux ethniques. etc...
AMAN " eau" dans tous les dialectes berbères a donné Oued Mina, Oued Ouaman, Tizi Bou Aman.
TALA " Ain, source " et ses variantes ont donné : **Tala** Ifacène, **Tala**-Ziza, Ain-**Tala**zit, etc...
On note aussi **Agh**balou " source, fontaine " : Oued **Ar**balou, **Ar**bal, **Agh**bal, et par transposition Djebel **Ar**balou " la montagne de la source ".
Après l'eau, voici les plantes dont les noms abondent en toponymie algérienne, mais comme il existe plusieurs termes berbères pour désigner la même plante (voir Trabut, Répertoire des noms indigènes des plantes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique, Alger 1932), on ne peut qu'avancer très prudemment dans le domaine botanique, en relevant seulement les noms des espèces les plus connues, on citera: **lghanîm** et **Aghanîm** " roseaux ", désignent un certain nombre de noms de lieux sous la forme **lghanime** et **Tighanime**. Roseaux: **Tralimet** (**Tirman, Teghalimet).**

Les linguistes affirment que les noms et toponymes les plus anciens sont ceux des cours d'eau, des montagnes, et des plantes et que la plupart d'entre eux doivent remonter à la plus haute antiquité. Les exemples sont là évidents et têtus : notre langue parlée en Algérie est constituée pour une bonne part de mots amazighs. Et d'abord, les noms de nos chaînes montagneuses du Tessalah aux Aurès en passant par l'Ouarsenis, le Murdjadjo, le Djurdjura, le Hoggar, etc., sont tous amazighs. De même que les noms de plusieurs de nos villes, comme Tlemcen, Témouchent, Tiaret, Ténès, Tizi Ouzou, Sétif, Tébessa, Batna, Tamanrasset , Télagh, Gouraya, Tigzirt, Azazga, … de toutes nos rivières comme la Tafna, la Mekerra, le Seybouse etc. ne pas à l'évidence des mots arabes. Ceci s'explique par le fait qu'on ne peut pas changer facilement l'appellation d'un lieu géographiquement connu (les gens savants disent toponyme). N'importe quel géographe vous le dira.
Cependant, l'évolution des langues et les altérations qu'elles subissent de la part des générations qui se succèdent, font qu'il nous très difficile aujourd'hui d'en saisir le sens de " Télagh, Télagr ou Télar " avec précision, et ce malgré nos diverses sources de recherche :

*--Pour s'en tenir à la "référence des références" que fut Ibn Khaldoun, un arabe que la terre berbère avait, comme avant lui d'illustres hommes et femmes, assimilé et qui ne peut accusé ni de légèreté, ni d'esprit partisan.

- **Kahina** (en arabe: كاهنة), de son vrai nom **Dihiya**, ou Damya (en tifinagh), est une reine guerrière berbère Zénète des Aurès qui combattit l'expansion islamique en Afrique du Nord au VIIe siècle. Elle est la principale figure, avec Kusayla (chef de la tribu des Aurébas), de la résistance l'avancée des troupes musulmanes en Afrique du Nord entre 695 et 705. À l'aube de l'arrivée des Omeyades en Afrique du Nord, l'unité politique et administrative de la Berbérie Orientale et Centrale (les Aurès, actuelle Algérie) était en grande partie réalisée par Kusayla. À son décès en 686, Dihiya prend la tête de la résistance. Issue de la tribu des Djerawa, une tribu Zénète implantée dans les Aurès (à l'est de l'actuelle Algérie) comme le furent plusieurs rois (igelliden) berbères de Numidie a été élue ou nommée à cette charge par le conseil de la confédération des tribus. Dihiya procéda ainsi à la réunification de nombreuses tribus de l'Afrique du Nord orientale et du Sud.. Elle règne sur tout l'Ifriqiya pendant cinq années.
Quoi qu'il en soit, elle a dit:
واتاروا نو، هان ترفافانت نون تلاغ كرا نـ توكا نـ واكال نيوتن

Wa ataroa nou, han tervaphant noun tlagh kera touka noun wakaal newten
و ترجمته يا بني هلاككم في شيء من نبات الأرض الميت(عن فتوح بن عبد الحكم)
Traduction: Oh! Fils, votre destruction (ruine, perte totale) est dans une espèce de végétation (plante) de la terre morte, "d'après Fatouh Abd El Hakem".
و في رياض المالكي وهي تقول يا بني قد دنا هلاككم في شيء من نبات الأرض و هو بين خشبتين
Et dans Riadh El Malki, elle a dit: Oh! Fils, c'est l'approche de votre destruction dans une espèce de végétation de la terre morte, qui est entre deux bois.
Résumé: le mot "Telagh" signifie une espèce de plante.

Dans la langue persane on y trouve :

***- Graminées = Gramineous = تلاغ ىاراد**
n.f. graminée (du lat. gramen, gazon)
Très importante famille de plantes aux minuscules fleurs en épis, aux fruits farineux réduits à des grains, et qui comprend les céréales, les herbes des prairies, des steppes et des savanes, les bambous, la canne à sucre.
REMARQUE: On peut aussi dire une graminacée.

*** - Moulin = Gristmill = تلاغ ب ايسا**
Bâtiment, lieu ou le grain est moulu en farine.

*** - Strickle =تلاغ ن ب ييوك هـ ليسو**
Instrument généralement utilisé dans l'agriculture et les marchés de produits pour mesurer les céréales.

<u>Résumé:</u> Le mot "Telagh" signifie une espèce de céréales.

==========***==========

Télaghma (Timetlâs) : nom d'une tribu Zenâta installée dans les plaines qui avoisinent les sources de l'Oued-Seguin, à quarante kilomètres au sud-ouest de Constantine.
Les Telergma sont une tribu d'Algérie installés dans les plaines qui avoisinent les sources de l'Oued-Seguin, à quarante kilomètres au sud-ouest de Constantine.

C'était au mois du Châban, de l'an 599 de l'Hégire (1202-1203 de J.C), un marabout (peut être un personnage spirituel) de Seghia El Hamra (Sahara Occidental), nommé Ahmed Ben Tamimount abandonnant son pays natal, vint habiter au milieu des plaines, alors incultes, qui aboutissent à Ain Seguin.
Ce personnage et les membres de sa famille portaient leurs bagages sur une chamelle. On les appelés : Les « Ait-Talr'Emt » (Talgh'ment) = les gens de la chamelle. Dans la suite des temps, le mot berbère « Talr'emt » (Talgh'ment), arabisé en Telarma (Télaghma), fût seul employé et sert encore à désigner le noyau principal formé par les descendants d'Ahmed Ben Tamimount. Tous les éléments étrangers, arabes ou berbères, qui se sont ensuite groupé autour d'eux et dont l'ensemble composa la tribu telle qu'elle est aujourd'hui, ne portent plus d'autre nom que celui de Telar'ma. Le fond de la population de cette tribu se compose de gens descendant des anciens berbères Chaouia ; désignés sous le nom de Zenâta et Houara.

Telerghma, **Teleghma** ou **Telergma** (en <u>arabe</u> تلا غمة) est une ville d'Algérie. C'est un nom berbère qui signifie ***l'œil du chameau*** **ou** ***la source du chameau***.
Elle se situe au nord-est de l'Algérie (latitude: 36° 6' 55 N, longitude: 6° 21' 51 E).
Avant elle faisait partie de la wilaya de Constantine (40 km). Actuellement dans la wilaya de Mila (67 km).

Talxemt: Non d'un village aurésien, la racine LGHM, se trouve dans un certain nombre de lieux comme **Tilghemt** dans le Mzab.-

En conclusion, d’une manière générale il convient d’être extrêmement prudent pour effectuer des recherches dans les étymologies basées sur la langue berbère. Je pense que l’on doit toujours se souvenir que, d’une région à l’autre, la même plante, le même arbre porteront des noms aussi différents que nombreux. (H. Banus)

Bien que la domination des Turcs ait duré trois siècles, on ne peut pas dire que l'influence ottomane, au point de vue culturel, ait été importante, et pour cause. Les Turcs d'Algérie étaient pour la plupart des gens frustes, recrutés dans les bas-fonds des ports du levant, mêlés de quelques aventuriers européens, renégats venus à l'Islam par intérêt. Cependant, à la faveur de la longue durée de leur domination ils ont introduit cinq ou six cents mots turcs dans l'arabe dialectal algérien. En toponymie leur apport est peu important.-

2-) ARCHEOLOGIE

Il est peu de gens qui, par leur propre expérience ou par ce qu'ils en ont entendu dire, ne sachent que la région du Télagh renferme un grand nombre de monuments anciens, dont on retrouve les traces de toutes parts, mais qu'un manque d'organisation spéciale n'a pas encore permis d'utiliser, comme ils le méritent, dans le but de préciser des faits que nous aurions intérêt à connaître sur les différents peuples qui se sont succédé dans cette contrée depuis les premiers âges jusqu'à nos jours. Peu de personnes, en effet, ont écrit sur ce sujet qui demande, pour être abordé, des aptitudes particulières ; aussi sommes nous heureux, pour dire un mot de cette question fort intéressante, de mettre à profit les notes adressées à l'Echo d'Oran par M. Beuzelin, et celles que renferment les écrits de M. L. Lacretelle.

Nous savons qu'un officier supérieur en non activité, qui occupe ses loisirs à de grandes études sur la topographie et l'archéologie de cette région, a fait opérer des fouilles importantes en différents endroits; mais nous ne connaissons pas les résultats complets qu'il a obtenus et que le monde savant aurait le plus grand intérêt à voir publier.

L'époque romaine n'est pas seule représentée par les anciens monuments, et M. Beuzelin pense que peu de tribus en Algérie renferment une aussi grande quantité de ruines, dites Berbères, que celle des Djaafra Touhama et M'Hamid, qui dépend de la commune mixte de Daya. Il cite, entre autres, les ruines de Sidi Yahia, lieu anciennement célèbre par son école, où se trouvent de nombreuses fondations de constructions qui paraissent d'origine arabe, et qui sont disséminées sur plusieurs hectares, des restes de murs d'enceintes, de jardins et de cours, plusieurs koubbas bien entretenues; à 12 kilomètres environ plus à l'est, sur la rive droite de l'oued Ougreiz et sur un rocher, dernier pli du djebel Adaïm, une ancienne construction fort remarquable, désignée par les Arabes sous le nom de Déchra M'ta el Sultan avec des murs de 2 m 50 c. d'épaisseur, sur près de 40 mètres de long de chaque côté, en pierres grossièrement taillées ; sur tous les mamelons se trouvent des ruines circulaires ; au sud-est et près de la Smala du Télagh , une Déchera semblable à la précédente avec des murs de trente-cinq mètres de côté, et de 2 m40 d'épaisseur ; près de là, un peu plus haut, à Aïn-Kuisbah, des ruines d'origine romaine : — presque à la naissance de l'oued Télagh (ad Dracones), à la hauteur de la fontaine des 400 mètres, une autre Déchera ; à Aïn-Kachbaa, des débris d'anciennes constructions civiles quadrangulaires et d'amas de pierres de forme circulaire, ces dernières constamment sur les hauteurs; une antique voie venant du sud passe en cet endroit ; — Aïn-Tafessour, au centre de la forêt de Tendfelt, point excessivement remarquable pour un archéologue, et qu'a dû habiter une nombreuse et intelligente population ; dans une plaine de plusieurs centaines d'hectares, on rencontre, à tout instant, des ruines d'habitation affectant une forme carrée, presque toutes isolées, et sur les mamelons le même type circulaire que précédemment; — Aïn-Nour, à 5 kilomètres plus haut sur le même ravin, Aïn-el-Hadjar, non loin de là, Aïn-Zid-el-Moumen, qui présentent toujours les mêmes caractères : ici, ruines déforme quadrilatérale, là-haut de forme circulaire d'un diamètre moyen de 4 à 6 mètres ; — Taoudmout et Marhoum, à seize kilomètres l'un de l'autre, aux extrémités sud des Ouled-Sidi Khelifa, puits au nombre de plus de cent, connus depuis la plus haute antiquité.

M. Beuzelin a quelquefois remarqué, au-dessous des décombres, de larges dalles placées horizontalement et contiguës, au-dessous desquelles on reconnaît connue une excavation, un caveau; il indique notamment le mamelon le plus rapproché d'Aïn-Hallouf, au sud-est du Télagh, comme un point où des fouilles pourraient bien amener quelques découvertes.

Ces simples renseignements ont surtout pour but d'exciter le zèle des personnes compétentes, de façon à déterminer, par de nouvelles recherches, si ces ruines ont appartenu aux premiers âges, aux Berbères, aux chrétiens refoulés durant plusieurs siècles dans ces montagnes, ou bien aux Arabes.-

3-) Le Télagh, tout récent, est en voie de devenir une petite ville

L'administration continue de se préoccuper de la colonisation en créant de nouveaux villages qui permettent aux immigrants de marcher en avant et de peupler successivement des territoires fermés jusqu'alors à l'élément européen.
Au cours de la période allant de 1850 à 1880, sont alors crées officiellement les centres de colonisation de:
- Ténira : agrandi en 1879 puis en 1880.
- Magenta : en 1870
- Dhaya: en 1875
- Télagh : en 1880
- Teghalimet et Slissen : en 1881.

Le 8 octobre 1895, le Gouverneur général autorise le Département d'Oran à céder gratuitement à la commune mixte du Télagh, une partie du lot urbain n° 53 de ce centre, qui lui a été concédé par décret du 2 avril 1884 pour l'installation de la caserne de gendarmerie.
Le 14 du même mois, à la suite d'une demande formulée par la Commission municipale de la commune mixte, le Service vicinal a dressé le projet relatif à la construction de bordures de trottoirs avec caniveaux pavés dans la traversée du village (chemin de grande communication n° 26, du Télagh à Chanzy). Le montant des travaux est évalué à 3.250 francs. Aux termes de la loi du 7 juin 1845, les dépenses de cette nature doivent être réparties entre les communes et les propriétaires intéressés. L'exécution de ce projet permettra, en effet, d'assurer un libre écoulement des eaux pluviales qui, pendant la mauvaise saison, séjournent dans des trous et nuisent à la santé publique.
Le centre du Télagh ne peut s'étendre, entouré qu'il est par une parcelle forestière qui l'emprisonne (massif forestier), son agrandissement serait profitable à tous les intérêts, car il est abondamment pourvu d'eau, c'est-à-dire un des meilleurs éléments de succès.
Le 29 mai 1914, remise à la colonisation d'une parcelle de 800 à 1000 hectares soumise au régime forestier, destinée à l'agrandissement du centre.
Le 18 juin 1914, la suppression du projet du tronçon de chemin de fer qui avait été adopté précédemment: la jonction du Télagh au chemin de fer de Saïda à Bel-Abbès par le Conseil général de la Province d'Oran ["puis" du Département d'Oran].
Les quelques maisons que les premiers colons européens avaient bâties en bordure du cantonnement vont se multiplier et les constructions s'étendre vers le nord.
Certains indigènes ont construit des habitations à l'européenne, en pierres maçonnées, couvertes en tuiles de Marseille ou en tuiles du pays.
Les services du génie militaire et les entrepreneurs privés avaient réalisé différents ouvrages, notamment :
- Une école communale (1903)
- La mairie en 1935, d'un style original.
- La cave Coopérative, des docks silos pouvant emmagasiner de 35 à 45.000 quintaux de céréales.
- L'hôtel des postes en 1951 (avances de la commune 17000.000 f).
- Le stade municipal en 1952 (2000.000 f).
- L'hôtel des finances.
- Des H.L.M, logement de l'inspection des services de l'élevage, l'église, ...
- L'entourage des places publiques et cimetières.
- L'aménagement des nombreux quartiers.-

Pétition des habitants du Télagh pour l'obtention de crédits afin de rendre Praticables leurs voies de communication.

Oued-Telagh, le 25 septembre 1888.

A Messieurs les Conseillers généraux du département d'Oran.

Messieurs,

Nous soussignés, membres, pour le chef-lieu, de la Commission municipale de la commune mixte de l'Oued-Telagh, avons l'honneur de vous soumettre le vœu suivant :

Notre chef-lieu, placé à l'extrémité du Tell, est desservi par les routes ci-après dénommées, sans qu'aucune d'elles soit terminée:

1° Route de Bel-Abbès à Daya, passant par Ténirat, avec une distance de 52 kilomètres, dont 17 sont encore impraticables en temps de pluie ;

2° Route du Telagh à Slissen, à l'état de piste seulement, ne sert que pour le service des dépêches qu'on est obligé de faire à cheval les trois quarts de l'année, et ne rend aucun service par la raison que la gare de Slissen est une simple station d'arrêt, sans aucune agglomération ;

3° Route du Telagh à Chanzy.

Cette route est appelée à nous rendre les plus grands services à cause de la courte distance que nous avons à parcourir (25k 500).

Chanzy possède une gare couverte, des hôtels, des moulins et des commerçants où on peut trouver toutes sortes de vivres ; aussi tous nos intérêts s'y trouvent concentrés.

Pour rendre la route praticable en tout temps, il y a deux mauvais passages à empierrer : le premier, entre les kilomètres 13,500 et 17,500, et le second, au kilomètre 23, connu sous la désignation des Sables.

Au moyen de cette réparation, le Telagh aura une route très praticable en tout temps ; aussi, nous vous supplions de vouloir bien voter, en première ligne, le crédit nécessaire pour combler les lacunes que nous avons l'honneur de vous signaler.

Nous avons pleine confiance dans votre sollicitude pour les intérêts des populations que vous représentez, et dans l'espoir que vous accueillerez favorablement notre demande, nous sommes, avec respect, vos très humbles serviteurs.

G. Garrouste, Crégut, Journée.

ADJUDICATION DU 23 MARS
à Orau.

Chemins de grande communication

ENTRETIEN

Circonscription du Telagh

Fourniture de matériaux d'empierrement

pendant l'année 1933

7e LOT

Chemin de G. C. n° 4.

Fourniture de pierres dures cassées à 0,08 :

1re section, km. 76.800 au km. 76.200 ; 200 à 19,40.. 3.880 00

Transport de pierres cassées de la carrière aux lieux d'emploi :

Transport cordon km. 76.800 au km. 77.200 ; 620 à 2 ..... 1.240 00

Somme à valoir pour cassage de pierres de prestation et transports imprévus.... 280 00

Chemin de G. C. n° 39.

Fourniture de pierres cassées à 0,08 :

1re section, km. 30 au km. 34 ; 2.000 à 20,80..... 41.600 00

2e section, km 34 au km. 37 ; 1.500 à 20,80..... 31.200 00

Fourniture de pierres dures cassées à 0,06 pour tas d'entretien :

3e section, km. 37 au km. 41 ; 20 à 20,70..... 414 00

4e section, km. 41 au km. 45 ; 20 à 20,70..... 414 00

5e section, km. 45 au km. 49 ; 20 à 20,70..... 414 00

Transport de pierres cassées, transport :

Cordon km. 30 au km. 34, km. 34 au km. 37 ; tas isolés : 3e, 4e, 5e sections 10,860 à 2 ..... 217 20

Somme à valoir..... 4.238 00

Chemin de G. C. n° 47.

Fourniture de pierres dures cassées à 0,08 :

1re section, km. 14,500 au km. 15,200, km. 16 au km. 18 ; 1.350 à 19,40..... 26.190 00

2e section, km. 20 au km. 21 ; 500 à 19,40..... 9.700 00

Fourniture de pierres dures cassées à 0,06 pour tas d'entretien :

1re section, km. 14 au km. 18 ; 30 à 20,70..... 621 00

Transport de pierres cassées de la carrière aux lieux d'emploi :

Transport : cordon km. 14.500 au km. 15.200, km. 16 au km. 18, km. 20 au km. 21 ; tas isolés, 1re section, 7.793 à 2..... 15.586 00

Somme à valoir pour cassage de pierres de prestation et transports imprévus 3.903 00

Chemin de G. C. n° 48.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune mixte du Télagh

Adjudication de TRAVAUX

Dépendant du Service de la Voirie départementale

Le VENDREDI, VINGT-CINQ AVRIL, 1890, à deux heures de relevée, il sera procédé, dans une des salles de la mairie de la Commune mixte du Télagh, en séance publique, par l'Administrateur, en présence de l'Agent-voyer, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumissions cachetées, des Travaux d'entretien en dehors des chemins vicinaux pendant les années 1890, 1891 et 1892.

Dont la dépense annuelle est évaluée approximativement à la somme de..... 10,000 fr.

Le cautionnement est fixé à.... ..... 300 fr.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces du projet dans les bureaux de l'Agent-voyer d'arrondissement ou dans ceux de l'Administrateur au Télagh.

Le Télagh, le 10 avril 1890.

L'Administrateur.

1290 DE ROBERTY.

Mardi 7 juin 1921

Étude de Me A. NADEAU

Docteur en droit près le Tribunal Civil de première instance de Sidi-Bel-Abbès y demeurant rue Delbecque N° 1

Vente

aux Enchères Publiques sur saisie immobilière en suite de subrogation

au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot des immeubles ci après désignés situés dans la commune du Télagh canton du dit, arrondissement de Sidi-Bel-Abbès, savoir :

1° Un Lot de Culture

situé dans l'agrandissement de la Commune du Télagh, portant le N° 243 du plan des lots de l'agrandissement de la contenance de quarante hectares, dont deux hectares environ sont complantés de vigne jeune avec des arbres fruitiers de diverses essences,

Sur ce lot existent des constructions consistant en une maison d'habitation comprenant deux chambres et une grande écurie couvertes en tuiles de Marseille, une autre grande écurie non encore recouverte, une petite écurie non terminée et un grand hangar recouvert, le tout en bonne maçonnerie.

Etude de Me R. PIERRE

avoué à Sidi-Bel-Abbès, rue de Metz, maison Gauthier.

—

Vente

sur saisie IMMOBILIERE

à suite de

Subrogation et de Renvois

au plus offrant

et dernier enchérisseur

de : **Un lot à bâtir,** portant le n° 61 du plan du Télagh ensemble les constructions importantes y édifiées consistant en grands bâtiments à usage de moulin et petite maison, y compris les meubles et autres objets attachés à l'exploitation du dit moulin et considérés comme immeubles par destination.

—

L'adjudication aura lieu le **mercredi 1er décembre 1909,** à une heure et demie du soir, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Sidi-Bel-Abbès, au Palais de Justice, sis dite ville, place Carnot.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra qu'en vertu : 1° d'un jugement du dit tribunal, en date du 6 octobre 1909, enregistré, ordonnant la reprise des poursuites dont il s'agit ; 2° et de dix-sept jugements de renvois rendus par le même tribunal les 15 mai, 10 juillet, 4 septembre, 30 octobre, et 18 décembre 1907 ; 12 février, 8 avril, 3 juin, 29 juillet, 23 septembre et 18 novembre 1908 ; 13 janvier, 10 mars, 5 mai, 30 juin, 11 août et 6 octobre 1909, enregistrés ; Et qu'aux requête, poursuites et diligences de M. Jean Baptiste Champagne, propriétaire, demeurant au Télagh.

Ayant Me René Pierre pour avoué, demeurant à Sidi-Bel-Abbès lequel est déjà constitué et continuera d'occuper pour lui sur la présente poursuite de vente et ses suites.

Contre : 1° Madame Marie Rose Loubière, veuve de M. Pierre Roquefère, propriétaire demeurant à Oran, avenue du Château-Neuf maison Sorel, prise tant en son nom personnel comme ayant été commune en biens avec son défunt mari, que comme tutrice naturelle et légale de ses enfants mineurs, Rose, Rémy et Auguste Roquefère issus de son mariage.

2° M. Gabriel Augustin Roquefère, employé, demeurant à Oran, avenue du Châteauneuf, maison Sorel, pris comme héritier pour partie de feu son père, M. Augustin Pierre Roquefère, Parties saisies n'ayant pas constitué avoué.

En présence ou lui dûment appelé de M. CélestinÉdat, propriétaire demeurant à Sidi-Bel-Abbès, dernier créancier subrogé, ayant Me René Pierre pour avoué constitué.

Il sera procédé le **Mercredi 1er Décembre 1909** à 1 h. 1/2 du soir à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Sidi-Bel-Abbès, au Palais de Justice sis dite ville place Carnot, à la vente aux enchères publiques sur saisie immobilière, ensuite de subrogation et après renvois au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot des immeubles dont la désignation suit.

—

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

Tels qu'ils sont décrits en le procès-verbal de saisie dont il sera ci-après parlé.

—

LOT UNIQUE

—

UN LOT A BATIR

portant le numéro 61 du plan du Télagh, sis commune du Télagh, arrondissement de Sidi-Bel-Abbès, borné au Nord par le numéro 60, au Sud par le numéro 62, à l'Est par le numéro 63 et à l'Ouest par la route de Sidi-Bel-Abbès à Daya.

Ce lot serait d'une superficie de vingt ares, cinquante-huit centiares ou de vingt ares, dix-huit centiares. Il serait formé des anciens numéros 82 et 82 bis.

Ensemble les constructions édifiées sur ce lot et consistant en :

1° **Un grand bâtiment,** avec principale façade sur la route de Bel-Abbès à Daya, construit en maçonnerie et couvert en tuiles du pays. La façade principale est percée de deux grandes portes et de plusieurs croisées Ce bâtiment est construit pour l'exploitation d'un moulin.

Il est divisé en plusieurs parties dont les deux principales renferment : la première, une forte locomobile avec tous ses accessoires y compris les courroies de transmission servant à actionner ; dans la seconde partie, deux paires de meules et un grand blutoir avec tous leur accessoires paraissant en bon état de fonctionnement, un grand sasseur à semoule, une bascule, la locomobile est ancienne.

Ce bâtiment est à rez-de-chaussée.

2° **Un petit bâtiment** à rez-de-chaussée contigü au premier, construit en maçonnerie et couvert en tuiles du pays. Il est divisé en plusieurs chambres et est en mauvais état d'entretien.

Derrière le moulin se trouve un puits avec pompe et un espace vague.

Ces immeubles on été saisis sans garantie de superficie, avec leurs aisances et dépendances tels qu'ils existent, se poursuivent et comportent y compris les meubles désignés plus haut attachés à l'exploitation et considérés comme immeubles par destination et qui sont : locomobile complète, ses accessoires avec arbres de transmission, poulies et courroies, deux paires de meules avec leur agencement et leur support. Un grand blutoir et son agencement complet, une bascule, un grand sasseur à semoule.

Copie de l'extrait de la matrice cadastrale requis par l'huissier saisissant à la mairie du Télagh.

Département d'Oran

—

COMMUNE DU TÉLAGH

—

Extrait de la Matrice cadastrale pour l'article de Madame veuve Pierre ROQUEFÈRE, propriétaire au Télagh.

INDICATIONS				CONTENANCE imposable PAR PARCELLE	Classe	Revenu par parcelle
Section	n° du plan	des Cantons et lieux dits	Nature de la propriété			
-	-	TÉLAGH	Maison	-	-	540 fr.

Pour extrait certifié conforme à la matrice cadastrale de la commune du Télagh délivré à M. Quiévreux sur sa réquisition.

Télagh, le 19 Mai 1906.

Le Maire,

Signé : NORBERT.

—

LOCATION

D'un dire inséré au cahier des charges dont il sera ci-après parlé, il résulte que suivant acte sous seings privés en date au Télag du 1er septembre 1905, enregistré à Sidi-Bel-Abbès, le 25, du même mois, folio 13, case 5, aux droits de 17 francs 49 centimes, décime compris, Madame veuve Roquefère ès-qualités, a loué à M. Victor Loubière, meunier, demeurant au Télagh, le moulin avec tous les objets nécessaires à son fonctionnement ; ensemble tout le corps de bâtiment, pour la durée de 12 années consécutives ayant commencé à courir le 1er septembre 1905 pour finir le 1er Septembre de chaque année.

Ce bail a fait l'objet d'une instance en nullité, mais il a été maintenu par jugement du Tribunal civil de Sidi-Bel-Abbès, en date du 20 février 1907, enregistré et confirmé par la Cour d'Appel d'Alger.

—

9/2/1894

Récompenses. — On lit à *l'officiel* : Une médaille d'or de 2e classe est accordée à M. Véchy, administrateur de la commune mixte du Télagh.

Une médaille d'argent de 1re classe est décernée à M Valenchon 1er adjoint à l'administration du même centre.

Nous joignons nos félicitations sincères à celles des colons de la région.

15 Février 1897

Mouvement administratif

Par arrêté du Gouvernement général, en date du 10 février.

M. Marie-Georges Bassel, administrateur de la Commune-mixte du Télagh, est désigné pour Ouarsenis.

M. Chigot, sous-chef de bureau de 1re classe à la Préfecture d'Alger, est nommé administrateur de 3e classe au Télagh.

Dimanche 20 octbre 1895

Communes-Mixtes

M. Vecchi, administrateur du Télagh, est désigné pour Tiaret ; il est remplacé dans ses fonctions par M. Blanchard, actuellement administrateur à Frendah.

Mouvement Administratif

M. Basset, administrateur de la commune mixte de Frenda, non installé, a été désigné pour celle du Télagh, en remplacement de M. Weippert.

M. Weippert, administrateur de la commune mixte du Télagh, non installé, a été désigné pour celle de Frendah, en remplacement de M. Basset.

Nos félicitations à M Basset.

Les habitants du Télagh, ont reçu cette nouvelle avec joie. Si les colons de Frendah, refusaient eux aussi de se laisser administrer par le peu scrupuleux Weippert, le gouvernement ne se déciderait-il pas enfin à nous en débarrasser.

Nous avons appris avec plaisir le mariage célébré le même jour au Télagh de la toute charmante Mademoiselle Odette Cambon fille de Madame et M. Cambon propriétaire et Maire du Télagh avec M. Lucien Olive fils de Madame Vve Olive et Administrateur de la Commune Mixte du Télagh.

Nos félicitations aux familles que cette union va rapprocher et tous nos souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Mardi 20 septembre 1927

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Mercuriale

Ecorces à tap : 10 fr. à 10 fr. 50.
Blé tendre : 23 fr. 25 à 23 fr. 50.
Blé dur : 24.
Avoines : 12 fr. 75.
Orges : 15 francs.
Maïs : 14 francs.
Pois chiches : 16 fr. à 16 fr. 50.
Fèves : 16 fr.

Bienvenue

Nous avons eu le plaisir d'être présenté à M. Chigot le nouvel administrateur du Télagh.

M. Chigot n'est pas un inconnu à Bel-Abbès ou il y a quelques années il a servi comme adjudant à la Légion Etrangère.

Le remplaçant de M. Bassel est un fonctionnaire joignant à ses connaissances administratives une parfaite courtoisie.

Nous sommes persuadés que la commune-mixte du Télagh, n'aura qu'à se féliciter de son nouvel administrateur.

M. Chigot dont la carrière militaire fut brillante est le gendre de notre éminent confrère Emile Blavet du *Figaro*.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue avec l'espoir de le conserver longtemps dans notre région.

LA MAIRIE

LA MAISON DE L'AGRICULTURE

RUE DE LA REPUBLIQUE

LE BOSQUET

LE JARDIN PUBLIC

ENTREE DU VILLAGE

LA GENDARMERIE

POSTES ET TELEGRAPHES

Parallèlement à ces réalisations, des travaux de canalisations furent pour alimenter le village en eau potable. Quelques bornes fontaines furent placées en quelques endroits du village, ainsi que des réverbères (lanternes) pour l'éclairage des rues, qui se faisait à l'époque à acétylène (hydrocarbure non saturé).-

Depuis leur installation, tous les conseillers municipaux qui se sont succédés, ont déployé des activités intenses. En une décennie, ils ont réussi à faire du petit village, une petite ville qui prenait de plus en plus d'importance. Les rues étaient nivelées et bordées de trottoirs.

Mais il ne faut pas oublier que toutes ces réalisations n'étaient possibles que grâce à la manne des subventions, des indemnisations, des donations de terres, et surtout grâce au rattachement des centres et douars qui drainaient vers la localité les impôts des ruraux.

Cette petite ville s'est peuplée enrichie, et maintenant, sortie de la période d'enfantement, elle a pris sa place parmi les cités.

L'HABITAT:

Moyenne d'habitations construites par les colons:

-Aggloméré	:	260
-Fermes éparses	:	56
	=	316
-Aggloméré, Gourbis en torche indigène	:	360
-Tentes éparses (Khaima)	:	90
	=	450
Soit un total général de	**:**	**766 Feux.**

Les matériaux de construction, ne manquaient pas sur place: Pierres de calcaire blanc en abondance, argile, gypse donnant d'excellent plâtre, bois divers des forets, bancs de sable des oueds, eaux des sources.

L'urbanisation et l'installation des services administratifs, eurent pour conséquence le développement du commerce dans l'agglomération. Les boutiques, les cafés, les débits de boissons etc... devenaient de plus en plus nombreux. Les statistiques de 1957 résument et apportent un peu plus de précisions sur cette évolution:

.	Européens	Musulmans	Total
Epiceries	09	05	14
Boucheries	02	04	06
Boulangeries	03	--	03
Fruits et Légumes	03	01	04
Bars Cafés	04	--	04
Bars-Restaurants-Hotels	05	--	05
Cafés Arabes	--	04	04
Quincailleries,Matériaux de construction	03	--	03
Habits, Tissus	01	03	04
Tapisserie	--	01	01
Librairie	01	--	01
Cinémas	01	--	01
Tisserands	--	03	03
Tailleurs	01	01	02
Ecrivains publics	--	02	02
Docteurs	03	--	03
Pharmaciens	01	--	01
Menuisiers	02	--	02
Mécaniciens	04	--	04
Forgerons	01	--	01
Coiffeurs	02	03	05
Cordonniers	--	02	02
Meuniers	04	--	04
Entrepreneurs en bâtiments	04	--	04
Entrepreneurs en Travaux Forestiers	04	--	04
Ecuries	02	03	05

ARTÈRES DU TELAGH

ANCIENS NOMS	NOUVAUX NOMS
Boulevard National	Bd Larbi Ben M'hidi
Boulevard de Saida	Bd Quievreux de Quievrain
Rue de la République	Bd Mohamed Khemisti
Chemin des Dames	Rue Belghezli Tayeb
Rue de l'Oued	Rue Colonel Amirouche
Rue Marceau	Rue Debbagh Yahia
Rue Clébar	Rue Marek Mohamed
Rue de Carcassone	Rue Lieutenant Zerrouki
Rue de Narbonne	Rue Sergent Kaddour
Avenue de la Somme	Avenue Berkane Daoud
Rue de la Marine	Rue Sini Mohamed
Rue de Nancy	Avenue Rakib Mahiedine
Avenue des Flandres	Avenue Abd El Razak
Rue de Lyon	Rue Mokhtari Ali
Rue de Chicago	Rue Bernamedj Abderrahmane
-- Village Zaater	Rue Si Yacine
-- El Guetna	Cité Sidi Ahmed

***- AIN EL HALLOUF** : (actuellement Ain Nour) Le nom a été donné à cette source à cause des bandes de sangliers qui venaient s'y abreuver avant la création de la fontaine et de l'abreuvoir qui porte ce nom.-

***- La source d'eau vive d'El Hakem** qui se trouva au bosquet a disparu, il n'y'a pas longtemps.-

----------oooooo----------

Télagh, est un village récent de création française, création artificielle justifiée ni par le passé, ni par le site, mais uniquement par des besoins militaires, donc provisoires.
Rien ne le destinait à devenir une agglomération importante et pourtant régulièrement, elle n'a cessé de s'étendre.
Dans le centre attractif de la petite ville, on y trouve presque tous les équipements administratifs, la mairie, la poste, les hôtels et restaurants... .-
Les quatre rues principales, le boulevard national, la rue de la République, le boulevard de Saida et le chemin des dames sont les rues les plus commerçantes: le lieu des commerces de luxe et celui des cafés, bars et restaurants en très grand nombre.

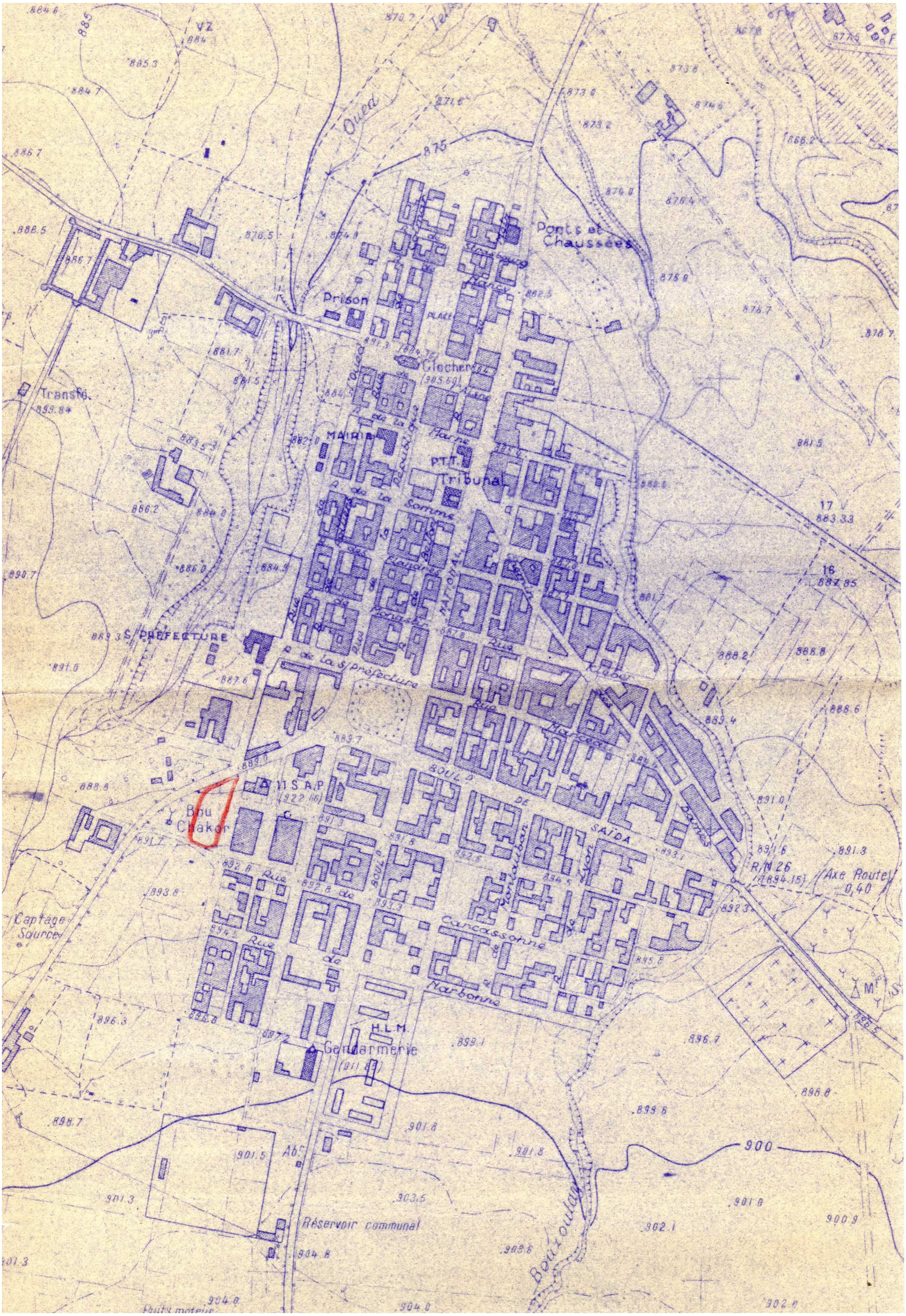

PLAN DU TELAGH 1957

Le bosquet, qui était jadis nu, une source d'eau fraîche et abondante fut captée pour servir à l'alimentation des habitants.
Des barrages construits en bordure de l'oued de Télagh, permettaient de conserver l'eau nécessaire à l'abreuvement des animaux. C'est à cette époque que furent plantés de beaux arbres. Quelques années après la grandeur de ce lieu donnait une physionomie rare parmi les paysages de la région, et elle enfermait de secrets de beauté dans les contrastes multipliés dans les effets sont assez larges pour saisir les âmes les plus froides.-
A juste titre, c'est un endroit très apprécié de la population qui venait y trouver la fraîcheur dans une promenade plaisante et un agréable repos à l'abri des rayons cuisants du soleil d'été au milieu de grands arbres qui atteindront plusieurs mètres de haut, constitueront un bel écran de verdure où il fera bon se promener. La fraîcheur embaumée des brises d'automne, la forte senteur des arbres s'élevaient comme un nuage d'acens et enivraient les admirateurs. Les différentes espèces d'oiseaux faisaient rendre à ce lieu une suave, une sourde mélodie qui frémissait dans les airs.-
Enfin, le bosquet est un charmant endroit qui offre un coin de détente et de tranquillité très recherché et aussi un havre de paix pour tous les passereaux, nécessaire à l'équilibre de l'écosystème

LE BOSQUET SOUS LES BOIS

LA POPULATION:

Le recensement de la population de la commune mixte à la fin de 1891:
- Population totale: 12671, dont 650 Français
- Population agglomérée: 1162

La population du centre du Télagh est passée de 82 (création) à 4507 habitants (statistiques 1952) :

POPULATION	AGGLOMÉRÉ	ÉPARSE	TOTAL
Européenne	1127	870	1997
Musulmane	1635	875	2510
Total	2762	1745	4507

Densité: Européens:11km² - Musulmans:15km².

LES ORIGINES:

*- La majorité de la population musulmane provient des tribus de la région, d'autres (une minorité) venaient d'assez loin: Maroc, Kabylie, Tlemcen, Relizane ... (ils sont jardiniers, artisans, commerçants, tisserands, cordonniers, appariteurs ...). Ce sont des gens de classes et d'origines différentes.
*- Le nombre des européens été en augmentation grâce à l'arrivée des français du Midi Pyrénéen.
*- Les espagnols étaient trois fois plus nombreux que les français de souche.
*- Les israélites étaient inclus avec les français (naturalisés français par décret du 24 octobre 1870).

Nous reviendrons plus tard dans un autre chapitre, et en détail sur les moeurs, les coutumes, les relations ordinaires des populations de la région …

TRIBUS DE LA REGION:

OULED BALAGH:

Les Ouled-Balagh se rattachent à la grande tribu,des Beni- Amer, et occupent depuis plus de cinq cents ans le pays où la Mekerra prend sa source, au lieu dit Ras el Ma (la tête des eaux), et qui s'étend au sud un peu au-delà de la montagne connue sous le nom de El-Beguira ou bénitha (la vache et son veau), et au nord la montagne de Slissen (petite chaîne), entre Magenta et les Ouled Sidi-Ali-BenYoub. Ce territoire, dans .la plus grande partie, est montagneux et boisé.
Les Ouled-Balagh se composent des trois fractions principales suivantes, dont les deux premières sont formées de familles appartenant à la caste religieuse des marabouts: 1-) les Ouled-Sidi-Ali Ben-Kherradj, anciens maîtres du pays qui vaincus par les Ouled-Balagh, ont du subir leur domination; 2-) les Ouled Sidi Cheikh, frères de ceux d'El Bayadh (Géryville); 3-) les Ouled Balagh proprement dits, qui constituent la caste plébéienne appelée vulgairement Zenâta.
Les Ouled-Balagh, obéissant à l'appel de l'Emir Abdelkader, émigrèrent au Maroc en 1845.
Ils y furent pillés et ils rentrèrent dans leur pays, à la fin de 1846 et au commencement de 1847, complètement ruinés et dans la plus affreuse misère. Ils ne se distinguent par aucun trait saillant; ils sont nomades, mais ils ne peuvent se mouvoir que sur des espaces très restreints, chaque fraction vivant sur la partie qui lui est échue en partage dès l'origine de son installation dans la contrée. Ils s'adonnent à la culture des céréales et à l'élevage du bétail. Leurs femmes font des tapis assez estimés, des musettes pour les chevaux, et des vêtements pour les hommes.
En 1879, les Ouled-Balagh comptaient 2,155 individus, 389 tentes, 152 chevaux et mulets, 180 chameaux, 136I boeufs, 8780 moutons, 4931 chèvres, et cultivaient 142 charrues.-

DJAAFRA THOUHAMA ET M'HAMID: Douar commune de Taourira

Les Djaafra Thouhama et M'Hamid, branche de la grande tribu des Djaafra qui faisait partie de la confédération des Beni Amer, se rallièrent à Abdelkader, émigrèrent en masse en 1845, et revinrent sur leurs terres en 1846 et 1847.

Bien que cette tribu se partage en trois fractions : les Thouhama, les M'Hamid et les Ouled Sidi Yahia qui descendent d'un marabout fixé dans le pays au quinzième siècle, le décret du 31 octobre 1868 ne constitua qu'un seul douar du nom de Oued Taourira, la population étant restreinte, et aussi pour constituer à la limite du Tell de fortes unités susceptibles de résister aux agressions venant du Sud.

La superficie, malgré 26,719 hectares prélevés successivement en faveur des Beni-Mathar, des Ouled-Sidi-Khelifa, des Hamyanes et de la Smala du Télagh, était encore à cette époque de 127037 hectares, sur lesquels se trouvaient plus de 80000 hectares de forêts.

Voici, au surplus, la statistique de ce douar à deux époques différentes :

Années	population	Maisons	Tentes	Chevaux Mulets	Chameaux	Bœufs	Moutons	Chèvres	Charrues Cultivées
1869	1543	-	302	120	17	746	6509	3268	61
1879	2648	-	386	139	57	1457	5424	7505	180

Le pays est montagneux et possède de nombreux ravins ; on y compte quelques cours d'eau, dont le plus important, l'oued Taourira, qui devient l'oued Sefioun, le traverse de l'ouest à l'est et forme une vallée aux terres fertiles, le reste du territoire ne constituant qu'un vaste massif forestier.

DJAAFRA BEN DJAAFAR: Douar commune D'Oued-Sefloun.

Cette tribu, avec les deux précédentes, les Ouled-Daoud et les Oulcd-Zeghir, constituent les Djaafra, branche de la vaste confédération des Beni-Amer qui, sous la conduite de Yahia Ben Amer, neveu des chefs de cette puissante famille, vint s'établir au 14 ème siècle dans les bassins de la Mekerra, de la Tenira, et de l'oued Sefioun, et qui, grâce à l'union des cinq tribus qui la composent, résista à toutes les attaques ayant pour but de la déposséder.

Les Djaafra Ben-Djafeur émigrèrent en 1845, rentrèrent peu après, furent distraits de la subdivision de Mascara en 1852 pour être rattachés à celle de Bel-Abbès, et le 30 novembre 1867 furent délimités et constitués en un seul douar commune du nom d'Oued Sefioun , avec une superficie de 73603 hectares. La statistique qui les concerne s'établit de la manière suivante à deux périodes éloignées:

Années	population	Maisons	Tentes	Chevaux Mulets	Chameaux	Bœufs	Moutons	Chèvres	Charrues Cultivées
1867	2271	-	295	175	111	771	9504	5784	29
1879	2271	-	362	181	94	1060	5600	7090	175

Un tiers du sol est couvert par les forêts et les broussailles ; les terres de culture ne comptent que pour un neuvième de la superficie totale, dont la partie nord renferme surtout les plaines, et la partie sud les montagnes.

OULED SIDI KHELIFA:Douar commune d'Oum-el-Doud.

Les Ouled Sidi Khelifa occupaient la rive nord du Chott- Chergui, lorsque les Français s'emparèrent du pays, et après avoir émigré, en 1845, à l'exception des Ouled-Sidi-bou-Zid, ils furent reconstitués en 1852. Deux des fractions de cette tribu furent rattachées au cercle de Saïda, et les deux autres placées d'abord à titre de locataires chez les Ouled-Slimane, furent enfin établies, en 1854, sur le plateau d'Oum-el-Doud, où elles restaient douze années, lorsqu'elles furent délimitées et constituées en douar commune de ce nom par les décrets du 27 octobre 1866.

La superficie de la tribu était de 15819 hectares, prélevés sur les Djaafra, et la population de 297 individus, possédant peu de bétail, ne cultivant que 20 charrues sur des terres médiocres, et payant 1600 fr. d'impôts. En 1879 ce douar n'avait encore que 305 personnes, 56 tentes, 29 chevaux et mulets, 33 chameaux, 128 boeufs, 1872 moutons, 279 chèvres, et l'on n'y cultivait que neuf charrues.

BENI MATHAR: OULED AMRANE ET OULED ATTIA

Les Beni-Mathar se divisent en deux grandes fractions : les Ouled-Amran et les Ouled Attia. Ils sont parents des Ouled- Abd-el-Ouad, dont un personnage considérable, Yaghmoracene Beni-Zyane, fonda à Tlemcen en 1235 de notre ère, l'empire des Beni-Zyane. Une fraction des Ouled Attia porte encore de nos jours le nom de Ouled-Zyane

Quoique parents de Yaghmoracane, les Beni-Mathar se révoltèrent contre lui, mais ils furent vaincus et acceptèrent de leur vainqueur généreux, à titre de fief, le pays de Messoulane, au Sud-est de Daya, où ils vivent aujourd'hui, et qui était occupé à cette époque par les Ouled-Chaïb, fraction de la grande tribu des Souid. On voit sur la rive droite de l'oued Messoulane la Koubba de Sidi-Chaïb.

Depuis lors, ils restèrent fidèles à la dynastie des Beni-Zyane jusqu'à leur chute, les accompagnant dans toutes leurs guerres, leur servant de puissants auxiliaires, et contribuant à la splendeur de leur domination.

En l754 lorsque le bey d'Oran Gaïd-ed-Dhab leva l'étendard de la révolte contre le bey Othmane El-Kebir, les Beni-Mathar se partagèrent en deux parties prenant diversement cause pour les deux adversaires. Gaïd-Ed-Dhab, qui s'avançait à la rencontre d'Othmane, fut trahi par une grande partie de son armée, sous les murs de Miliana, et dut prendre la fuite pour ne pas être livré à son ennemi. Ceux des Beni-Mathar, qui avaient soutenu sa cause, émigrèrent au Maroc pour se soustraire à la juste vengeance d'Othmane, firent leur soumission à l'Empereur qui leur donna en concession le pays appelé Ras-el-Aïn, non loin du Chott El Gherbi et de la frontière sud-ouest de l'Algérie, où vivent encore les descendants assez nombreux de ce parti. De sorte qu'il y a maintenant deux tribus qui portent le même nom de Beni-Mathar, dont l'une relève de la commune mixte de Dhaya et l'autre du Gouverneur marocain, qui réside à Oujda.

Les Beni-Mathar se soumirent à la France en 1842, pour se soulever en 1844, sans émigrer toutefois au Maroc. Ils campèrent seulement dans une région plus au sud, se soumirent de nouveau en 1846, et furent internés dans les environs du Tessala, près de Bou-Kaala où fut construit plus tard le télégraphe aérien de Sidi Brahim.

Les Beni-Mathar se distinguent des autres Indigènes par leur caractère audacieux, par l'adresse et la bravoure de leurs cavaliers. Véritables pirates du désert, ils sont redoutés de leurs voisins et connaissent le Sud mieux que personne. Aussi rendent- ils d'excellents services aux colonnes françaises qui opèrent dans l'intérieur du pays. Ils s'adonnent à la culture des céréales, mais principalement à l'élevage du bétail. Ils mènent surtout la vie nomade et pastorale.

En 1879 ils comptaient 1553 individus, possédant 265 tentes, 178 chevaux et mulets, 726 chameaux, 408 boeufs, 27222 moutons, 2672 chèvres, et cultivaient 38 charrues.
Leur pays se divise en deux zones distinctes : la première, au nord, montagneuse et boisée; la seconde, au sud, plate, légèrement ondulée, couverte d'alfa. Il est borné : au sud par le Chott-Chergui où se trouvent les puits de Bou-Game dont l'eau, d'une limpidité remarquable pour le Sud, est excellente à boire ; à l'est et au nord par les Djaafra; à l'ouest par les Hemayanes et les Ouled Balagh.

----------oooooo----------

Ce qui est tout à fait normal, on ne peut pas séparer l'histoire d'une ville comme le Télagh, de celle des populations qui l'entourent. Ce sont en effet ces peuplades, que l'on appelait naguère des tribus qui ont joué un rôle dans la création des douars et villages de la région.
C'est au 13 éme siècle, plus précisément qu'apparaissent les Béni Ameur dans les plaines de la région, appelés par Yaghmoracene, le fondateur de la dynastie Abd El Ouadide en 1215.
En échange de l'iigtaa, ils devraient participer à la défense et à la sécurité du flanc oriental du royaume de Tlemcen. Il est probable que leur arrivée a du se faire par étapes et différentes voies, selon les récits hagiographiques. En tout cas, cette longue marche vers l'ouest obéissent certainement à des besoins précis tels que la recherche des points d'eau, de pâturage, d'itinéraires… Et n'a pas du se faire en une seule fois.
Cependant, l'implantation de cet ensemble de tribus, appelé de mieux la confédération des Béni Ameur, coïncide dans l'histoire générale du Maghreb avec les débuts d'une période de décadence qui va s'étendre sur plusieurs siècles et amener finalement la colonisation.
En réalité, toutes les tribus, ne font pas partie de la grande "confédération des Béni Ameur" (descendants proprement dits), mais des tribus voisines et alliés, amalgamées avec le temps, dans la dite confédération.
Dans un pareil amalgame de tribus, il s'élève toujours de nombreuses contestations pour les pâturages ou la conservation des récoltes. " Les Béni Ameur se sont en effet battus avec les Béni Mathar et les Angads pour de pareils motifs, mais ils se sont Arrangés et ont même bu du leben, ou lait caillé, en signe de réconciliation. Les Béni Mathar (Ouled Amrane et Ouled Attia) : tribu faisant partie de la confédération. (Correspondance du Capitaine Dumas, Consul à Mascara, 1837-1839).-
Au point de vue religieux ces tribus semblent subir principalement l'influence des confréries les plus puissantes du Maroc. Il n'y'à pas d'oratoire important chez eux, mais quelques Koubas avec cimetières et d'assez nombreux Haouitas.
Pacifiques, mais fier et courageux, excellents cavaliers, ces hommes sont de vrais nomades: mènent la vie pastorale et vivent sous la tente (il existe toutefois de maisons), mais il est à remarquer qu'ils ne se déplacent que sur leur territoire ou ils parviennent à satisfaire leurs besoins d'élevage.-

-Les Ouabeds et les Djemamaa: S.Sous fractions des Djaafra.
-Les Ouled Fayed: Sous fraction des Ouled Balagh.

----------oooooo----------

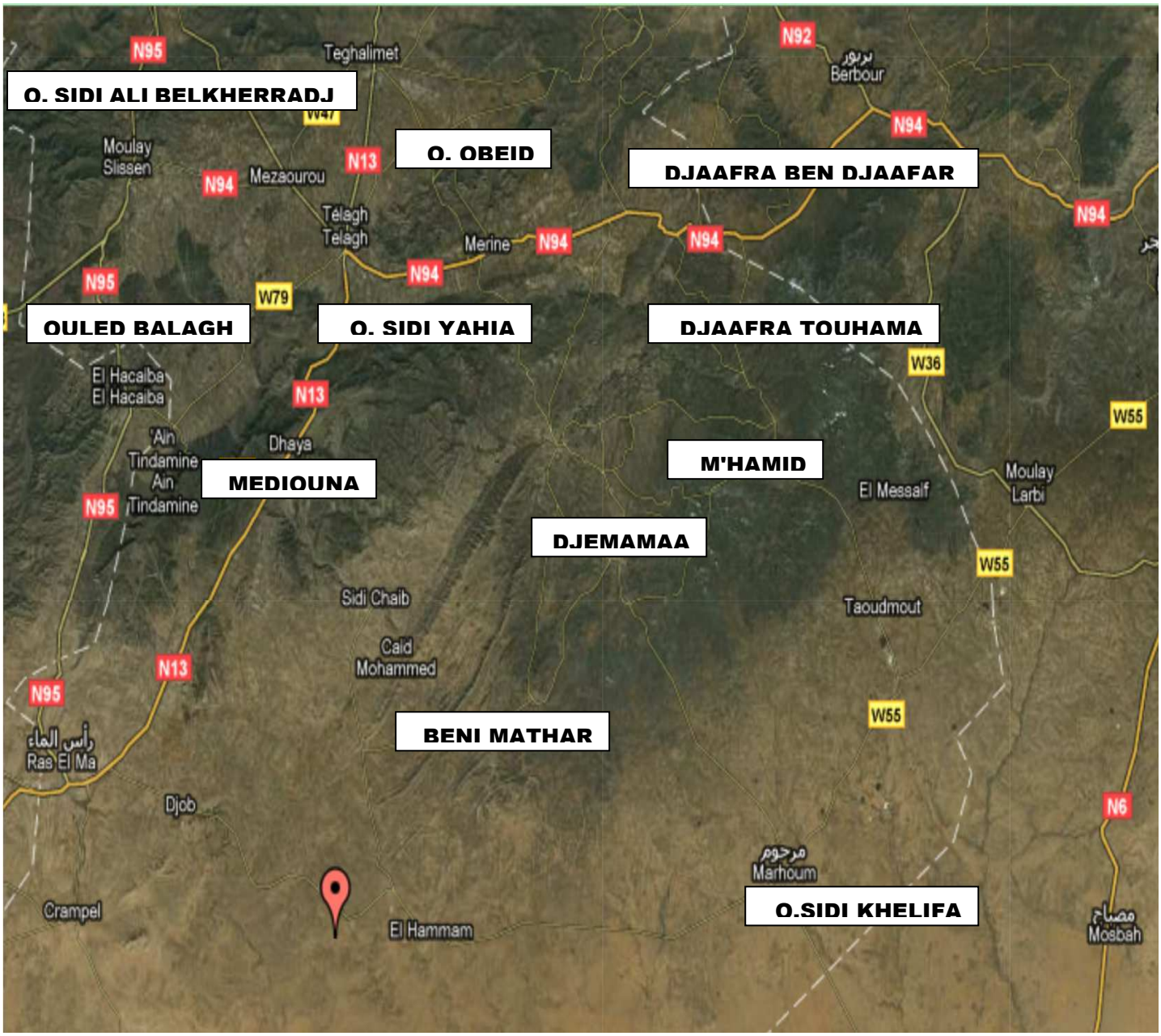

IMPLANTATION DES TRIBUS DANS LA REGION DU TELAGH

DJAAFRA

1-DJAAFRA TOUHAMA ET M'HAMID: Fraction des Djaafra issue de M'rabet.
A-) Sous fraction des **Touhama** B-) Sous fraction des **M'hamid** C-) Sous fraction des **Ouled Sidi Yahia**.
Ces trois sous fraction forme un seul douar "**Taourira**".
2- DJAAFAR BEN DJAAFAR:
A-) Sous fraction de **Ouled Daoud**. B-) Sous fraction de **Ouled Séghir**.

OULED BALAGH

Descendants de Balagh Ben Chafaa Ben Ameur Ben Zoghba El Hillali.
1- Fraction de Ouled Sidi Ali Belkherradj
2- Fraction de Ouled Sidi Cheick, freres des ouled sidi cheick d'El Bayadh.
3- Fraction des Ouled Balagh "Zénatta".-

BENI MATHAR

Descendants de Motahar, fraction de la grande tribu des Abd El Ouad . En 1754, ils se trouvèrent mêlés dans un conflit relatif à la possession de l'autorité Beylicate de l'ouest ayant pris parti pour El Kaid qui fut battu par le Bey d'Oran, ils durent se réfugier au Maroc. Seulement une partie revint plus tard en Oranie.
1- Fraction des Béni Mathar Ouled Omrane.
2- Fraction des Béni Mathar Ouled Attia.-

Notes de Jean Maximilien Lamarque, Franciois Nicolas Fririon (baron): 15 mai 1858

De Dhaya au Télagh, ce sont de nombreuses clairières, des vallons et des plateaux cultivés, des bouquets de thuyas et quelques oliviers. Un peu plus loin, des massifs de feuillage, et, à travers ces variétés champêtres, une route très accidentée qui s'écarte à chaque instant de la ligne droite, coupant les montagnes de cent façons et allant en zigzags jusqu'à l'Oued Télagh, où se trouve la smala des spahis, commandée par le capitaine Marchand.

Nous sommes ici en présence de deux races appelées à se connaître, à s'apprécier et à faire ensemble des choses sérieuses. Par la seule puissance de la volonté toute divine, ô civilisation, vainqueurs et vaincus viennent là dans un mutuel esprit de conciliation et de concorde travailler en commun à l'œuvre glorieuse.

La smala du Télagh, possède déjà un cachet remarquable de mouvement et de vie. Voici la moisson, le jardin et le verger, l'eau et le bois, la maison et la tente, la charrue d'un côté et l'épée de l'autre, celle-ci venant au besoin en aide à la première.

Mais les indigènes nous détestent de trop bon cœur pour qu'on puisse les amener à modifier leurs mœurs, leurs goûts, leurs habitudes et leurs croyances, de manière à vivre tranquilles au milieu de nous. Cette objection resta peine sérieuse.

En effet, pour donner aux indigènes l'idée de se rapprocher de nous, il ne suffit pas de les laisser seuls dans leur isolement : puisqu'ils ne viennent pas au- devant de nous, il faut aller au-devant d'eux. C'est ainsi que la civilisation procède toujours. Les indigènes ne nous connaissent presque pas, ils n'ont donc rien à nous dire. Nous sommes des étrangers pour eux, ils sont les vaincus pour nous. Mais, s'ils nous voient en plein pays arabe, nous efforcer de créer avec eux des fermes qui deviendront des villages, et des villages qui deviendront des villes; si, revenus de leurs craintes, ils s'habituent à planter, à cultiver, à faire paître leurs troupeaux à côté des nôtres; si, chaque jour, sous l'influence d'une administration honnête, indigènes et Européens apprennent à s'estimer et finissent par être satisfaits de se regarder face à face, nous vous le demandons, le but ne sera-t-il pas atteint? C'est précisément ce qui se fait à la smala du Télagh : c'est un petit centre agricole autour duquel viennent se grouper des colons sérieux et des Arabes cultivateurs. Ce petit monde se peuple de jeunes enfants qui s'associeront de bonne heure à l'œuvre de leur famille. Indigènes et Européens grandissent ensemble; ce sont les mêmes petites vies, les mêmes petites joies. La bienveillance, l'urbanité, le bon voisinage entre propriétaires, feront naître des affections plus tendres entre les jeunes filles de Mahomet et les enfants du Christ. La mosquée se rapprochera de l'église, les inquiétudes de la guerre feront place aux consolations du présent, aux espérances de l'avenir…-

Voici une objection:

Si rien ne devait troubler cette fusion, tout irait pour le mieux; mais supposons que les deux races ne s'entendent pas et que le vaincu se heurte un jour contre le vainqueur, la désolation s'abattra sur la smala du Télagh, qui ne sera, au lieu d'un pays de délices, qu'une ville affligée. Oui, sans doute; mais regardez ce vaste bâtiment à murs crénelés, construit dans un goût exclusivement européen : c'est à l'appui de cette puissante protection que l'Européen, toujours sûr du lendemain, prendra soin de son bien au soleil, de sa femme, de ses enfants, et, s'il arrive que le vaincu songe à détruire le domaine de ses voisins, à empêcher les agneaux de bondir dans les prairies et le cultivateur de moissonner son champ, oh ! Alors, du bordj où il s'est retranché en cas d'attaque, l'Européen, fort de son droit et tout entier à son drapeau et à sa vengeance, forcera l'indigène à reconnaître une fois de plus que le vainqueur est invincible.

Mais pourquoi s'inquiéter d'un événement qui manque jusqu'à présent de toute probabilité? Disons plutôt en finissant que la smala est, sous tous les rapports, une création fort utile; c'est, pour le moment, le douar en relations directes avec le village européen, et il y a grande apparence que cette manière d'opérer la fusion de deux races aura d'excellents résultats.-

PERSONNALITES EUROPEENNES DU TELAGH

ÉTIENNE CAMBON:
Né le 05 octobre 1876 à Montpellier (Hérault). Maire du Télagh, agriculteur, viticulteur, arrivé en Algérie en 1891 avec ses parents, il s'installe au Télagh en 1903. En 1919, il est élu maire, sous sa municipalité ont été édifiés: L'école de filles, la mairie, la poste, le stade, la grande place,... les trottoirs ont été élargis et améliorés, le percement de la montagne de Bossuet avait été entrepris pour permettre l'alimentation du village en eau potable.
De 1946 à 1951, il était le vice président du conseil général d'Oran.

PIERRE BERNABEU:
Entrepreneur de travaux publics. Né à Télagh le 15 décembre 1907, simple manœuvre, ouvrier maçon, il a fondé une entreprise de travaux publics en 1933.
En service commandé en 1943 à Turgot Plage, il fait une chute d'un échafaudage à la suite de quoi, il reste estropié, il est pensionné à 75%. Membre de la commission municipale P.E sous le régime du maréchal Pétain, il est ensuite élu conseiller municipal avec la liste Cambon en 1947. Il donne bientôt sa démission. Il avait acquiert en 1949 une propriété rurale de 180 hectares, puis en 1951, une deuxième propriété en bordure du village.
Ces exploitations peuvent servir de fermes modèles tant par l'organisation du travail qui s'y accomplit que par la qualité rare des plantations.
Toujours à l'avant-garde du modernisme, Mr Bernabeu a fait construire une splendide villa, qui représente le joyau de la cité. Il manifeste ainsi son désir de voir le centre qu'il aime devenir un jour prochain Sous-préfecture.
En 1952, pour quelques voix seulement, il n'a pas été élu maire.
Mr Bernabeu a été un vaillant combattant en 1939-40; il a fait la campagne de France avec le grade de Marechal des logis au 2eme Spahis Algériens.-

CLAUDUIS DE FRANCE:
Secrétaire de maire, né le 21 juin 1886 à Dom pierre Sur Besbre (Allier), arrive au Télagh en 1931 et occupe immédiatement les fonctions de secrétaire général de mairie depuis 1950, il est officier du ministère public. Correspondant de "l'écho d'Oran", il a servir l'armée française pendant 12 ans au 36eme régiment d'infanterie à Clermont- Ferrand, il a fait la guerre 1914-18 et blessé pendant la campagne d'Alsace à Baye court.
Le secrétaire général de la mairie du Télagh est titulaire de la croix du combattant et de la croix de guerre.

ROBERT LACHEZE:
Médecin de la santé, né le 17 mai 1916 à Paris (15ème arrondissement) sortant de la faculté de Toulouse le 22 février 1944, pratique d'abord à Saint-Lys (Haute Garonne) puis il est mobilisé, il arrive au Télagh le 03 février 1946 comme médecin de la santé ou il rallie la sympathie de toute la population. Passionné pour l'aviation civile, il est vice président de l'aéro- club de Sidi Bel Abbes.

FILLOL ALBAN ROBERT:
Receveur des contributions diverses au Télagh. Né le 22 mars 1913 à Agen (Lot et Garonne) arrivé le 15 octobre 1935 au Télagh comme stagiaire et repart le 1er novembre 1938 pour y revenir comme receveur le 20 Novembre 1942.
Président de la fédération nationale d'action catholique. Grace à son impulsion, un clocher de 21 mètres à l'église Saint-Jean Baptiste a été construit. L'apport gratuit de matériaux de construction a permis l'aménagement du stade et de la salle d'œuvre Charles de Foucauld, la construction de la colonie de vacances de Notre Dame des Monts, elle comprend une piscine et un bâtiment de 41 mètres sur 8 mètres à 1160 mètres d'altitude. En 1953-54 elle a reçu plus de 120 enfants.-

CLÉMENT KALFON:
Commerçant au boulevard de la république au Télagh. Né le 12 juin 1892 à Sidi Bel Abbes. Âgé de trois ans seulement, il arrive avec ses parents au Télagh. C'est l'un des premiers commerçants installés dans ce centre. Depuis trente ans, il est conseiller municipal avec la liste Cambon. Pendant la grande guerre 1914-18 sa conduite héroïque lui a valu la croix de guerre.-

JEAN FRANCOIS FAUCHEZ:
Né le 18 septembre 1894 à Télagh, agriculteur, deuxième adjoint de la municipalité de Parmentier. Son père était forgeron au Télagh.

GEROME FERNANDEZ:
Né le 26 mars 1908 à Télagh, agriculteur. Après s'être fixés à Deligny ses grands parents viennent ensuite au Télagh en 1877.
Alphonse Fernandez consacre sa vie à la culture et en 1922 ce sera le tour de Gérôme d'assurer la gestion de la propriété familiale, il sera mobilisé de 1939 à 1940 dans l'artillerie ou il effectuera les campagnes de France et de Tunisie avec la 64éme division, il sera élu premier adjoint de Zégla en 1952 sous la municipalité de Pélisson, son frère Antoine mourra à Cassino (Italie) le 8 février 1944.-

VEUVE PELISSON NEE RICHARD ELISE:
Née le 6mars 1886 à Montgardin, cultivatrice, planta 95 hectares de vigne, propriétaire de deux domaines (Télagh, Zégla), présidente de la cave coopérative de Télagh.-

Algérie Biographique (L'Oranie Tome 1)

SIDI BOUCHAKOUR: LE SAINT PATRON DU TELAGH

En dépit de toutes les recherches que nous avons effectuées sur ce saint, nous n'avons trouvé nulle trace ni de sa vie, ni de son origine tout comme sidi Boucif et sidi Mohamed El Ghrib (l'inconnu et l'énigmatique).

Ces constats nous ont amenés à effectuer des investigations plus poussées sur la descendance de Sidi Bouchakour, des témoignages contemporains ont abouti à établir sa filiation aux bouazids, qui sont bien connus d'être des spahis de la smala du 2éme régiment stationné à Boukhanefis: Les premiers venus au Télagh. Un autre témoignage indique et affirme que la tombe du saint se trouvait sur le site actuel de l'établissement pénitencier et fut déplacée ultérieurement au présent endroit ou une koubba lui a été bâtie: Dans laquelle repose ce sage homme, vénéré localement. On y trouve jusqu'à présent cet aspect de l'attachement populaire.

Justement, en ce qui concerne cette maison d'arrêt, jadis, et après une invasion d'un prisonnier, le directeur français de cette institution entama la recherche du fuyard. En longeant l'oued du Télagh vers le sud, et avec un air hautain et méprisant se trouva face à une personne assise et devant lui le fugitif ligoté. Cette découverte ne manqua pas d'impressionner et de surprendre ce méfiant et alarmé de directeur, et augmenta en lui la considération de cette personne étrange et énigmatique. En effet et après sa mort, manifesté par l'inspiration, il lui construit une Koubba qui est restée vivace jusqu'à une époque récente chez les natifs du Télagh.

Enfin ces marabouts, ces sages, se sont des hommes qui ont mené une vie stricte et mystique au service de la parole de Dieu. Ils ont tenté de guider avec sagesse ceux qui viennent à eux et de dispenser les faveurs divines que spirituelles. Ils bénéficient en général d'un respect considérable.

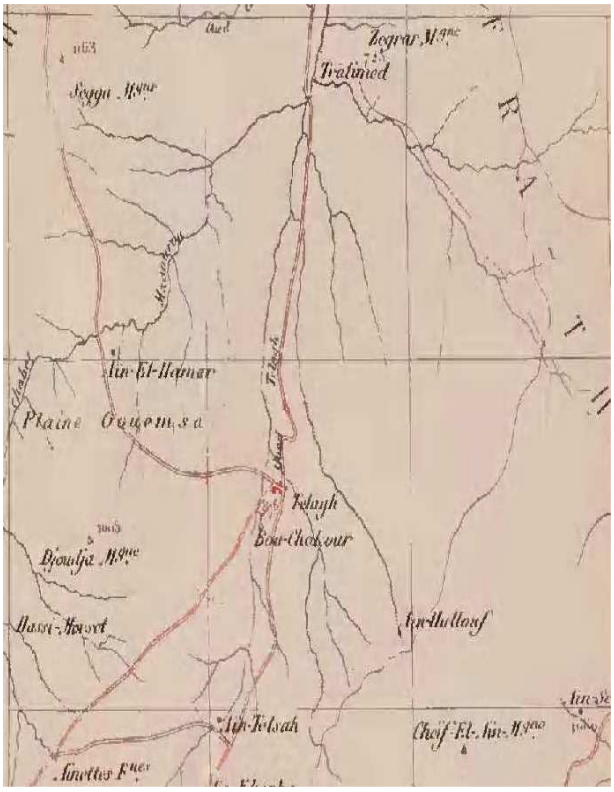

CARTE HISTORIQUE 1881

SIDI BOUCHAKOUR

Afin de respecter la réalité historique telle qu'elle se présentait à l'époque coloniale, souvent dans le texte; ont été reproduits les anciens noms des lieux cités: villages, douars de la région.
La correspondance est établie ici entre les anciens noms et ceux qui leur ont été attribués après l'indépendance. Au demeurant, la plupart des villages étaient désignés pendant la période coloniale par leurs noms arabes:

ANCIENS NOMS	NOUVEAUX NOMS
Alexandre Dumas	Oued Séfioun
Bedeau	Ras El Ma
Berthelot	Doud
Bossuet	Dhaya
Chanzy	Sidi Ali Benyoub
Crampel	Redjem Demouche
Descartes	Ben Badis
Détrie	Sidi Lahcen
Magenta	El Hacaiba
Mercier Lacombe	Sfisef
Parmentier	Sidi Ali Boussidi
Rochambeau	Mezaourou
Tirman	Téghalimet
Wagram	Moulay Larbi
Zegla	Merine